

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 132

Séance tenue le 17 avril 2003, à 19 h 30
Salle de réception Le Danube Bleu
1461, route Kennedy Nord
Sainte-Marie-de-Beauce

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 AVRIL 2003

SÉANCE DU SOIR

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
MÉMOIRE DE LA FÉDÉRATION DU COMMERCE CSN	1
MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LANGEVIN	16
MÉMOIRE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE.....	31
MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION DES VÉTÉRINAIRES EN INDUSTRIE ANIMALE.....	45
MÉMOIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	56
MOT DE LA FIN DE LA PRÉSIDENTE	73

(SÉANCE DU 17 AVRIL 2003)
(SÉANCE DU SOIR)
(MOT DE LA PRÉSIDENTE)

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je me présente, Louise Boucher, je préside cette commission d'enquête et d'audiences publiques, et je suis
10 accompagnée de mes trois (3) collègues, les commissaires André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

Ce soir, c'est notre dernière soirée publique, nous nous retirerons à la fin de cette soirée pour aller rédiger le rapport que nous devons déposer au Ministre, mais à la fin de la soirée, j'aurai un petit mot de la fin à vous faire. Donc, je vais retenir l'information pour plus tard ce soir.
15

Nous avons cinq (5) groupes et personnes d'inscrits pour la soirée. Je rappelle à chacun qu'il dispose d'une demi-heure (½), incluant le temps d'échange avec la Commission, pour présenter leur mémoire et échanger avec nous.
20

Je rappelle également que... aux citoyens qui sont dans la salle, qu'il y a le droit de rectification qui est possible, c'est-à-dire que si un fait est mentionné et qu'il vous apparaît inexact, il est possible de le rectifier en vous inscrivant préalablement au droit de rectification, au registre, là, qui est ouvert à l'arrière à cette fin.
25

Je vous rappelle que... il est sûr que la Commission va valider toute l'information qui lui est transmise et s'appuyer sur des sources officielles en la matière, donc vous n'avez pas à vous inquiéter là-dessus. Mais si jamais il y avait un fait dont vous étiez... vous connaissiez l'information exacte, là, puis que ça mériterait d'être mentionné à la Commission, bien, vous pouvez donc vous inscrire au droit de rectification. Ce n'est pas une occasion qui vous est offerte pour contre-argumenter l'opinion d'un citoyen, mais bien pour corriger un fait.
30

Alors, sans plus tarder, j'inviterais le premier groupe de la soirée, soit la Fédération du commerce CSN.
35

Je rappelle à chacun également que tout ce qui est dit en audience publique est enregistré et que nous avons avec nous ce soir monsieur Michel Olivier, qui est le sténographe officiel, et que les transcriptions, donc, seront disponibles la semaine prochaine dans nos centres de consultation ainsi que dans notre site Internet.
40

Alors, j'invite donc monsieur Jean Lortie et ses collègues à s'avancer.

Et je demanderais à monsieur Lortie, s'il vous plaît, de présenter les personnes qui vous accompagnent.
45

Peut-être les mentionner dans l'ordre pour permettre à monsieur Olivier de bien vous identifier.

M. JEAN LORTIE :

50

Alors, bonsoir, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires.

LA PRÉSIDENTE :

55

Bonsoir.

M. JEAN LORTIE :

60

Alors, je suis accompagné... je suis Jean Lortie, président de la Fédération du commerce de la CSN. Je suis accompagné, à ma droite, à votre gauche, donc, de monsieur Gilles Dicaire, vice-président du Syndicat des travailleurs de Olymel Vallée-Jonction. Je suis accompagné, à ma gauche, de madame Mireille...

Mme MIREILLE PELLETIER :

65

Pelletier.

M. JEAN LORTIE :

70

... Pelletier, spécialiste des questions environnementales, au service des relations du travail de la CSN et titulaire d'une maîtrise en environnement. Également, à l'extrême gauche, de monsieur Paul Thibault, premier vice-président de la Fédération du commerce de la CSN.

LA PRÉSIDENTE :

75

Alors, madame et messieurs, bonsoir.

M. JEAN LORTIE :

80

Alors, je vous remercie, Madame la Présidente et Messieurs les Commissaires, de nous recevoir ce soir ici dans une région où la CSN représente plus de douze cents (1200) travailleurs qui œuvrent dans l'industrie de l'abattage du porc et... -- devons-nous lire le mémoire ou vous préférez que nous le présentions...?

85

LA PRÉSIDENTE :

À votre guise.

M. JEAN LORTIE :

90

Bon. Bien, alors, ça va être une présentation.

LA PRÉSIDENTE :

95 Nous, on l'a lu.

M. JEAN LORTIE :

100 Excellent.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

105 **M. JEAN LORTIE :**

Donc, je rappelle que la Fédération du commerce CSN est une fédération syndicale qui a été fondée en mil neuf cent trente-huit (1938), elle représente près de quarante mille (40 000) travailleuses et travailleurs dans cinq cents (500) syndicats locaux répartis sur tout le territoire québécois. Alors, plus de vingt mille (20 000) de nos membres œuvrent dans l'industrie agro-alimentaire -- nous qualifions ça du grain au magasin -- et particulièrement, nous avons cinq mille (5000) travailleuses et travailleurs qui œuvrent dans l'industrie du porc, principalement chez Du Breton dans le Bas-Saint-Laurent, et actuellement, à cause de l'incendie dans la région de la Beauce, chez Olymel, évidemment, où plus de trois mille (3000) travailleurs œuvrent chez Olymel à Vallée-Jonction, à Princeville et à Saint-Simon, et ainsi que dans d'autres usines de plus petites tailles.

Alors donc, la Fédération du commerce s'inscrit dans ce débat auquel le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, sur la question de la production porcine au Québec, parce que c'est un débat qui traverse non seulement la société québécoise, mais qui traverse également les deux cent soixante-dix mille (270 000) membres de la CSN, les quarante mille (40 000) membres de la Fédération du commerce, mais évidemment, aussi, l'ensemble des travailleurs qui sont dans le secteur de l'industrie de la viande. Ils ne sont pas désincarnés, si vous me permettez l'expression, du débat qui se passe actuellement dans la société québécoise.

Donc, la Fédération a voulu s'inscrire dans ce débat public pour apporter une perspective, une perspective qui est souvent dans l'angle mort des gestionnaires, des entrepreneurs, des gouvernements, des pouvoirs publics, c'est celle des travailleurs qui sont sur la ligne de front dans les industries agro-alimentaires, et particulièrement dans celle des industries du porc.

Alors, nous avons préparé ce mémoire, nous avons fait parvenir ce mémoire et nous avons tenté d'avoir une vision équilibrée de la chose parce que cette préoccupation environnementale traverse nos composantes, mais la préoccupation économique aussi traverse nos composantes. Je l'ai dit un peu plus tôt, plus de cinq mille (5000) hommes et quelques femmes, c'est un secteur où il y a beaucoup de... la main-d'œuvre est majoritairement masculine,

œuvrent au quotidien dans cette industrie, y gagnent leur vie, y élèvent leur famille, et ce à travers les régions du centre du Québec principalement.

140 C'est une industrie qui est névralgique, toutes les données permettent de le croire, de plus de trois milliards (3 MM), particulièrement dans l'industrie du porc, et on pense que le débat que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a amorcé est un débat qui doit se faire au Québec, d'abord pour démystifier, chasser... éviter cette chasse aux sorcières à laquelle on assiste depuis quelque temps, où il se dit beaucoup de choses pour des raisons... l'anglicisme qui dit, un agenda plus secret ou moins secret selon certains, mais qui fait en sorte de discréditer
145 beaucoup de travail qui se fait, mais en même temps, il faut être capable de poser un diagnostic de cette industrie et être capable de lui apporter des correctifs nécessaires.

150 C'est une industrie qui est névralgique dans l'économie du Québec, c'est une industrie aussi qui fait gagner la vie à des milliers d'hommes et de femmes, et je pense qu'on doit avoir toute la sérénité pour y poser un jugement et de vouloir y apporter des correctifs.

155 Nous croyons certainement à la CSN, la Fédération, depuis quelques années, nous travaillons sur des questions environnementales dans nos milieux de travail ou, de façon générale, dans les différents forums publics, on croit qu'il faut absolument corriger qu'il y ait... le fait qu'il y ait une rupture entre la production porcine actuelle au Québec et son acceptabilité sociale. Et ça, c'est majeur, et je pense que les audiences publiques ou l'intensité des débats qui ont lieu en ce moment va nous permettre de constater, et c'est donc nécessairement, certainement, d'apporter des correctifs.

160 Je ne lirai pas le mémoire, mais j'irai certainement sur des éléments majeurs auxquels la Fédération du commerce a voulu poser un diagnostic sur cette industrie. Nous avons fait valider ce diagnostic avec l'ensemble de nos composantes, nous avons une façon de travailler à la CSN qui est de consulter nos syndicats de base, et nos syndicats de base nous ont donné leur accord sur le mémoire qui vous a été déposé à la Commission. Donc, c'est la position officielle, la
165 position politique de la Fédération du commerce affiliée à la CSN.

170 Ce n'est pas la position de la Confédération des syndicats nationaux, la Confédération a préféré que sa fédération dépose ce mémoire et elle porte ce débat. Donc, vous comprendrez, pour qu'il n'y ait pas de confusion, c'est quand même une position du mouvement CSN.

175 Alors, il y a un certain nombre de rappels, moi, je dirais, que... parce que nous sommes sur cette ligne de front depuis des mois, depuis des années; dans nos rangs, il y a des débats assez importants sur la question environnementale. Récemment, la Fédération a organisé un colloque syndical, au mois de novembre dernier ici à Québec, dans la région de Québec, où la question environnementale prend une importance de plus en plus grandissante dans les
180 préoccupations, qu'on pense à la sanitation des aliments, qu'on pense à toutes les normes, les OGM, tout ça traverse... c'est des nouvelles préoccupations qu'on n'avait peut-être pas il y a dix quinze (10-15) ans. Évidemment, la question de la production porcine traverse aussi nos rangs de façon... avec beaucoup d'acuité.

185 Nous, on reconnaît d'abord que l'apport de la filière porcine sur le développement régional et économique du Québec est majeur. C'est trente mille (30 000) emplois, des revenus de trois virgule sept milliards de dollars (3,7 MM \$), ce n'est pas peu dans une économie aussi importante que celle qu'est le Québec, et c'est une économie d'exportation, donc une valeur ajoutée intense.

190 La Fédération, on soutient également que le développement économique n'est pas incompatible avec la protection de l'environnement. Et ça, c'est important pour nous, on peut concilier les deux (2), il n'y a rien d'irréparable, mais il y a certainement des correctifs, il y a des correctifs qui doivent être majeurs, à notre avis.

195 On pense qu'un plan de développement transparent, comportant des éléments d'audit indépendants, des inspections indépendantes, est obligatoire afin de redonner de la crédibilité à l'industrie et à sa filière.

200 Je dirais qu'actuellement, cette question-là se pose beaucoup, il faut trouver des façons pour que l'industrie de transformation du porc, du grain au magasin -- ça comprend l'ensemble des détaillants, ça comprend les producteurs -- les transformateurs doivent être responsables de l'ensemble de la question environnementale. Ça ne peut pas être pris isolément, seulement la ferme, il faut prendre le problème plus global, des intrants aux extrants, et ça, c'est important pour nous.

205 Nous représentons, d'ailleurs, plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs qui sont dans les marchés d'alimentation, donc cette question de l'environnement aussi est préoccupante, compte tenu de l'utilisation massive d'emballage, de sur-emballage. Il y a énormément de potentiel de recyclage qui pourrait être fait dans ce secteur-là, donc, on veut le traiter d'une façon filière.

210 La Fédération tient à souligner l'existence de pistes de solutions, de modèles qui existent dans d'autres pays, qui sont documentés. Nous n'avons pas eu le plaisir d'aller vérifier sur place, au Danemark, ou aux Pays bas ou ailleurs où ces modèles ont été faits, mais nous avons certainement documenté, nous avons recherché ces éléments-là et on pense qu'ils pourraient être utilisés ici au Québec afin d'atténuer les impacts sur l'environnement.

215 On croit également que la décentralisation des porcheries pourrait être un élément-clé pour permettre de résoudre les problèmes environnementaux puisqu'il y a des concentrations importantes, entre autres ici dans la région de la Beauce, et provoque également ce non... ce refus des citoyens et cette non-acceptabilité sociale, pour plusieurs, de la question de la production porcine ou de son expansion.

220 On pense que des normes plus sévères -- et ça, on tient à le souligner -- plus sévères liées aux déjections porcines sont souhaitables afin de tendre vers un équilibre entre le bien-être des citoyens et celui des producteurs, assurer aux producteurs aussi un revenu décent et une capacité de produire et de transformer.

225

La Fédération du commerce croit aussi en l'importance d'établir des mécanismes démocratiques de consultation sur la gestion et l'aménagement du territoire. Encore là, faisant partie d'un processus de transparence d'audit indépendant, il faut que ce débat soit sur la place publique.

230

Évitons les chasse aux sorcières, permettons des vérifications régulières, permettons un débat large, un débat sociétal sur la question de la production pour éviter de tout détruire au Québec ce qu'on a construit depuis plusieurs dizaine d'années et qui apporte certainement une richesse importante au niveau de l'économie québécoise.

235

On pense également à l'importance d'établir à l'entreprise d'un exercice sérieux de consultation, de l'analyse et d'identification de mesures qui permettront à l'industrie porcine de se développer, de maintenir et de créer des emplois, d'assurer un revenu décent aux producteurs agricoles tout en respectant les communautés et en protégeant l'environnement.

240

Je vous dirais qu'une des préoccupations qui nous frappe depuis quelque temps, c'est l'exode des régions, le cas Agropur au Lac Saint-Jean, ou la fermeture d'une usine à moins de cent (100) mètres de la matière première fait en sorte que les jeunes quittent les régions. Alors, s'il fallait que dans l'industrie... et dans l'industrie laitière dans les vingt (20) dernières années, on a assisté, particulièrement dans l'Est du Québec, à la fermeture de beaucoup d'entreprises laitières, on a assisté à un démantèlement complet et ç'a fait en sorte que beaucoup de gens sont partis vers les grands centres et ont quitté leur région et ces gens-là ne retournent pas chez eux, privant ici des régions de développement et de leur pérennité.

245

On le vit dans l'industrie porcine aussi, si par exemple, dans la région ici de Beauce, les mille deux cents (1200) travailleurs d'Olymel perdaient leur emploi, qu'est-ce que ça ferait sur le tissu social, sur l'économie régionale? Ça provoquerait probablement énormément de crise sociale et ferait en sorte de... pour des années, priver la région de main-d'œuvre, de capacité de développement économique. Et ça, je pense que ça mérite que l'ensemble des acteurs de l'industrie ou des gens qui souhaitent discuter de cette question, de l'industrie du porc, s'y attachent quelque peu pour être capables de bien mesurer les impacts de cette industrie-là, et ça s'applique à l'ensemble des territoires où l'industrie porcine est présente.

250

255

Pour la Fédération du commerce, la question environnementale est un incontournable, les producteurs doivent faire des efforts majeurs, rétablir d'abord la crédibilité du processus environnemental, de la gestion des matières; également les transformateurs doivent y participer, la filière au complet doit y participer. Pour nous, c'est important, n'isolons pas le problème des producteurs seulement, il s'agit d'un problème filière.

260

Je dirais que la Fédération croit que le moratoire, même si ce moratoire se prolonge, ne peut être levé que si les conditions, que j'ai mentionnées un peu plus tôt dans ce mémoire, sont mises en place et respectées. Il en va de la crédibilité et d'éviter à tous les trois quatre (3-4) ans de refaire ce débat, et de donner un peu de pérennité.

265

270 Je dirais, comme c'est une industrie d'exportation importante, si le Québec n'est pas
capable de garantir sur ses marchés internationaux un approvisionnement certain, une qualité de
l'approvisionnement, et ici au Québec, des garanties pour les emplois, pour la qualité de ces
emplois-là, je pense qu'on va avoir un problème à court terme, c'est une industrie qui va culbuter.
275 Et c'est une industrie qui est en pleine croissance, qui est devenue un acteur majeur du secteur
des exportations au Québec, alors, ne négligeons pas cet élément-là.

Alors, pour nous, on fait appel à un débat transparent, un débat qui est serein. Il y a des
critiques importantes qui sont apportées par l'ensemble des composantes, l'ensemble des gens,
chez nous dans nos rangs également, dans nos syndicats locaux, dans nos syndicats dans les
280 usines aussi, les membres se questionnent, de la question environnementale et de la... des
préoccupations qui l'entourent.

Alors, on pense que ce débat-là doit continuer à se faire et c'est pour ça, ce soir, que
nous tenions, comme Fédération syndicale, qui représente, je le dis souvent, la perspective des
285 travailleuses et des travailleurs dans les usines, plus globalement de citoyens et de citoyennes,
et également sortir de l'angle mort de... souvent, des gestionnaires et des entrepreneurs de cette
industrie qui oublient quelques fois qu'il y a des gens qui gagnent leur vie et qu'on doit s'en
préoccuper et avoir certainement cette préoccupation.

290 Alors, je vous l'ai dit un peu plus tôt, je suis accompagné du vice-président du syndicat de
Olymel à Vallée-Jonction à ma droite, madame Mireille Pelletier, qui est responsable des
questions environnementales à la CSN, ainsi que monsieur Thibault. Alors, si ceux-ci veulent
rajouter à la présentation globale du mémoire, nous serions ensuite capables de prendre vos
questions ou vos interrogations, si vous en avez.

295

Mme MIREILLE PELLETIER :

Non.

300

M. JEAN LORTIE :

Ça va?

305

M. GILLES DICAIRE :

Ça va.

310

M. JEAN LORTIE :

Alors, si vous avez des questions, Madame, Monsieur... Messieurs.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, merci. Monsieur Dumais?

315

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci, Madame la Présidente.

320

Dans votre mémoire, vous mentionnez que les emplois que crée, dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande, l'industrie porcine sont des emplois de qualité relativement bien rémunérés. Est-ce que vous avez en main ou pourriez-vous nous fournir éventuellement des données sur les salaires moyens qui prévalent dans l'industrie, dans son ensemble, ou peut-être dans vos syndicats, là?

325

Je ne sais pas si on peut... si vous avez des données pour les... à ces deux (2) niveaux-là? Je ne sais pas si vous les avez en main ici?

M. JEAN LORTIE :

330

On ne les a pas avec nous ce soir, mais on va se faire un plaisir de vous faire parvenir des conventions collectives du secteur, également la dernière analyse sectorielle qu'a faite la CSN dans l'industrie du porc, donc les conditions de travail, les conditions de rémunération.

335

Dans notre mémoire, effectivement, monsieur Dumais, on rappelle que les conditions salariales sont intéressantes, particulièrement chez Olymel. Ailleurs, je dirais que c'est un peu moins le cas, les conditions de travail demeurent aussi pénibles parce que quand vous abattez des milliers de porcs à l'heure, il y a des conditions de pénibilité au niveau de la santé, sécurité au travail qui existent toujours, c'est des emplois très durs physiquement.

340

Donc, je le disais un peu plus tôt, il n'y a pratiquement pas de femmes qui travaillent dans ce secteur-là. Il y a eu des tentatives, mais il y a eu des échecs importants à ce niveau-là. Donc, c'est quand même des emplois de pénibilité importante, vieillissement prématuré de la main-d'œuvre et usure prématurée aussi de la main-d'œuvre.

345

Alors, ça, ça n'empêche pas qu'on doit faire des batailles, doit faire des débats sur ça, avec les différents employeurs du secteur, et ça, c'est notre responsabilité, évidemment, comme organisation syndicale et les syndicats locaux. Mais sur les conditions de travail, on reconnaît d'emblée que les conditions salariales se comparent à beaucoup de secteurs, comme la volaille, comme les autres secteurs de l'agro-alimentaire, la boulangerie, la transformation des autres types d'aliments, et je vous dirais que ça se compare certainement à beaucoup de secteurs industriels au Québec, les conditions qu'on retrouve dans le secteur de l'abattage et de la transformation des viandes de porc.

355

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Une autre question.

360 On a, évidemment, surtout parlé de l'impact environnemental de la production porcine
proprement dite, mais les abattoirs sont aussi un lieu où il y a des défis environnementaux assez
aigus à relever, premièrement au niveau de la réception, des parcs de réception des porcs,
j'imagine qu'il y a des déjections à gérer de ce côté-là aussi, et les résidus d'abattoir, les rejets
d'abattoir doivent être traités, doivent être... on doit s'en départir sans trop d'impact au niveau
environnemental.

365

À votre connaissance, est-ce que, dans le secteur d'abattage, il y a aussi des problèmes
d'acceptabilité sociale ou, en général, les relations sont à... n'ont pas créé, à votre connaissance,
de conflits importants avec les populations, les autorités municipales?

370

M. JEAN LORTIE :

À ma connaissance, c'est... de façon sporadique, il y a eu l'utilisation des nappes
phréatiques de l'eau, il y a eu des correctifs importants qui ont été apportés par l'industrie dans
plusieurs communautés. Je dirais que l'acceptabilité sociale des usines est beaucoup plus
375 grande que celle des porcheries comme telles, dans les terres. Je vous dirais qu'on n'a pas
beaucoup de débat sur cette question; récemment, en tout cas, à ma connaissance, il n'y a pas
eu beaucoup de débat sur ça. Je vous dirais que même dans la région de Saint-Hyacinthe ou
Saint... Olymel possède une usine importante, à Saint-Simon entre autres, il n'y a pas beaucoup
de difficulté... il n'y a pas beaucoup de contestation de la présence de ces usines de
380 transformation. Au contraire, elles créent des emplois, beaucoup d'emplois, plusieurs centaines
d'emplois, je dirais.

380

Il y a quelques odeurs, mais je dirais que c'est beaucoup moins pénible que celles
occasionnées par les porcheries et surtout l'épandage du lisier pour plusieurs banlieusards qui
385 sont près des fermes, qui ne comprennent que la production aussi, ça ne se fait pas sur le
plateau Mont-Royal, entre autres, et ça ne se fait pas non plus sur le Mont-Royal. Donc, il y a
des inconvénients à la production agricole au Québec et qu'il y a certainement des compromis à
faire avec les communautés locales qui y vivent, mais les usines sont beaucoup moins
intensives. Ils ont des problèmes de gestion des matières résiduelles, une loi provinciale a été
390 adoptée à cet effet et il y a des travaux à faire.

390

Nous, de concert, le vice-président responsable à la Fédération, des questions
environnementales, on travaille depuis quelques années avec nos syndicats locaux pour la
gestion de cette loi sur les matières résiduelles, il y a des efforts certainement importants à faire
395 au niveau des usines actuellement et pour les prochaines années.

395

Mais comme je l'ai dit un peu plus tôt, c'est une approche filière qu'on souhaite au niveau
de la question environnementale, non seulement la ferme, mais également dans les usines, et
certainement dans les magasins où il y a certainement des travaux à faire de ce côté-là.

400

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beauchamp?

405 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Juste en complément de ce que vous disiez, je pense qu'il y a une filière qui pose des problèmes, c'est l'équarrissage dont on entend souvent parler au... en terme environnemental, là, ça donne lieu à beaucoup beaucoup de plaintes des citoyens dans certains coins.

410

Mais je voudrais revenir sur la... une de vos premières recommandations, puis elle est aussi très haute dans le texte, là, quand vous l'annoncez, à savoir ce fameux plan de développement de la production porcine, et vous l'avez ouverte en y incluant les producteurs, les transformateurs, la... même la chaîne de distribution, les intrants, les extrants.

415

Juste vous dire qu'une des choses que les syndicats agricoles de producteurs sont venus dire constamment à l'audience, c'est que dans la chaîne de production, le producteur porcin gagne de moins en moins et le bénéfice va aux transformateurs. Ils nous ont continuellement montré l'évolution des prix et le producteur a à peu près toujours le même salaire de base même si sa production augmente et sa productivité s'améliore, mais c'est la marge des autres qui progresse, et on n'a pas fait l'étude de l'ensemble de l'analyse parce qu'on se concentre plus sur l'inscription de la production porcine dans le développement durable. Mais vous soulevez là une question fort intéressante et j'aimerais vous entendre, savoir comment vous organiseriez, là, ce plan de développement transparent de toute la filière et comportant des éléments d'audit et

420

425

M. JEAN LORTIE :

Alors, par exemple, il existe déjà des forums où l'ensemble des acteurs de l'industrie se retrouvent. Il y a plusieurs années, le ministère de l'Agriculture créait des tables filières où tous les acteurs s'y retrouvaient. Ça pris quelques joutes de boxe pour que les travailleurs y soient inclus parce que, bon, comme je vous disais, on n'existait pas pour beaucoup de monde, et je vous dirais que de temps en temps, il y aurait peut-être des alliances fructueuses à faire avec les producteurs qui disent qu'ils sont... leurs revenus sont de moins en moins importants par rapport aux transformateurs. Alors, probablement, de notre côté aussi, avec ces gens-là, il y aurait peut-être quelques alliances stratégiques à faire pour aller cogner à la porte des transformateurs, en boutade, je dirais.

430

435

Mais, effectivement, on a pu constater dans nos études à la CSN, quand on a évalué... parce qu'il y a quelques années, nous étions fort attaqués par les employeurs sur nos conditions salariales et on avait dû organiser une analyse de cette industrie-là et, effectivement, on constatait que c'est... les... l'apport de la filiale, la richesse se déplaçait.

440

445

Dans l'industrie de la volaille, ce n'est pas du tout le cas, hein, c'est les producteurs, dans l'industrie de la volaille, qui capte une part importante de la richesse. On a pu le constater, nous, après des fermetures et des grèves importantes dans le secteur de la volaille il y a quelques années. Où était la richesse et où elle était captée, cette richesse-là, de façon correcte, je vous

dirais, je n'ai pas à qualifier ceci, mais c'était nous qui payions les frais de l'organisation de cette industrie-là et ça, nous ne l'avions pas accepté.

450

Mais dans cette question-là, nous, ce qu'on dit, c'est qu'il faut certainement développer un forum où l'ensemble des acteurs y sont, et là, on dit qu'est-ce qu'on veut, au Québec, par exemple la décentralisation de la production porcine; par exemple l'ensemble des intrants, la formation de la main-d'œuvre, les coupes, les transformations, les sur-transformations. Toutes ces questions-là doivent être discutées dans des forums où l'ensemble des acteurs y sont, et non pas en pièces détachées, et non pas juste attaquer sur les producteurs ou seulement les transformateurs.

455

Il y a certainement des travaux à faire et nous, on croit beaucoup à cette approche filière qui avait été développée depuis plusieurs années, à laquelle on participait certainement avec beaucoup d'enthousiasme pour au moins se brancher, se réseauter avec l'ensemble des joueurs.

460

Sur la question environnementale, c'est clair que c'est une question où l'ensemble des acteurs devront mettre sur la table l'ensemble des éléments. Je dis, par exemple : les producteurs, c'est quoi leur plan? Je sais que c'est très exigeant : comment vont-ils corriger?

465

Par exemple, les transformateurs, comment vont-ils faire les mêmes... et comment on finance toute cette opération-là, parce que la question va se poser : «Qui paye?». Et j'ai vu les mémoires de plusieurs, bon, bien, alors, c'est... il y a des questions importantes qui sont soulevées là-dessus.

470

Et, en même temps, de trouver les mécanismes d'audit, d'inspection, d'avoir des acteurs crédibles qui puissent dire : «Ça va, l'industrie se comporte correctement, elle est respectueuse de ses communautés locales, elle est respectueuse aussi de l'environnement». Ce n'est pas simple, je vous dirais, mais il y a certainement des travaux à développer par les approches filières qui ont été privilégiées depuis plusieurs années, et creusons donc cette question-là, je pense qu'il y aurait des... certainement des éléments de réponse à y apporter.

475

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

480

Est-ce que, dans votre conception, une analyse comme celle-là est assez ample pour aussi interroger des finalités d'une exportation massive?

M. JEAN LORTIE :

485

Cette question, elle est fort sonnante et rébuchante. Effectivement, je pense que... probablement que oui. Si on mettait l'ensemble des éléments, est-ce que l'exportation est le remède? La question de l'exportation massive depuis quelques années, qui a fait que l'industrie a pu se développer de façon si importante, mérite certainement des questions... de répondre à ces questions-là et je pense qu'elle devrait être sur la table, effectivement.

490

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Merci.

495

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis?

500

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Merci. Une petite question touchant la cohabitation harmonieuse.

505

Vous dites que la Fédération du commerce CSN croit en l'importance d'établir des mécanismes démocratiques de consultation sur la gestion et l'aménagement du territoire. Alors, je ne sais pas si vous pourriez, là aussi, nous en parler un peu plus, à savoir c'est de la concertation ou si ce sont des réglementations différentes, plus de pouvoir à certains endroits?

510

C'est ça que j'aimerais peut-être vous entendre à ce sujet-là.

M. JEAN LORTIE :

515

Moi, je vous dirais, ce n'est certainement pas seulement de la consultation. C'est certainement aussi... il faut que les... la population soit capable de dire qu'est-ce qui va ou qui ne va pas, avoir des mécanismes de décision sur les bases territoriales. Parce que, évidemment, comme la production est concentrée dans certaines régions, être capable de mesurer régulièrement, d'abord, est-ce que ça va... si, par exemple, on s'est fixé un plan de développement, est-ce que ce plan de développement est respecté par les acteurs, et être capable de trouver des façons pour que les gens, la population soit capable d'avoir une prise là-dessus.

520

525

Est-ce que c'est plus de réglementation? Je vous dirais qu'on est... on a étudié l'ensemble de la question, on s'est dit : «Est-ce que plus de réglementation va faire en sorte qu'il y a peut-être plus de confusion?», et le producteur n'aura peut-être pas la capacité de mettre en place l'ensemble de ses réglementations. Peut-être plus d'unification, de réglementation... d'ailleurs, quand on a préparé notre mémoire, on s'est aperçu qu'il y avait beaucoup de lois qui s'appliquaient et c'était un peu en pièces détachées. On va certainement être capable de développer, comme on fait dans... on pourrait faire dans d'autres secteurs, dire : «Voici, notre plan directeur pour les prochaines années dans l'industrie sur le territoire», et régulièrement, la population soit capable, par différents forums, de venir dire : «Oui, ça va», ou : «Non, on ne respecte pas les... le contrat social, si vous voulez, d'avoir de la production porcine dans notre territoire». Moi, je pense, certainement, ça peut être un des modèles.

530

535

La Fédération n'a pas la prétention de créer ce genre de forum-là. Moi, je vous dirais que c'est plus ce qu'on voit depuis quelques années qui nous permet de constater que la crédibilité du processus de production est entachée parce que les gens disent : «C'est décidé d'avance, les dés sont pipés d'avance». Comment on peut faire en sorte de recréabiliser ça en faisant en

540 sorte que les gens puissent poser des jugements, puis dire : «On arrête», ou : «On continue», et c'est respecté, ça va avec ce qu'on avait prévu au départ, donc un plan directeur qui reste... avec des conditions environnementales au départ, un plan directeur qui dit : «Bien, voici l'ouverture», ou : «La fermeture», il y a des mécanismes. Alors, c'est très contraignant, c'est très exigeant de la part de tous les joueurs, mais moi, je pense, c'est ça qui va sauver l'industrie.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

545 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

550 Vous suggérez également dans votre mémoire qu'on implante un mécanisme de contrôle impartial de la pollution, que... qu'entendez-vous par là?

M. JEAN LORTIE :

555 Alors, je vous dirais que, quand on regarde une des questions, la crédibilité, au souhait qu'il y ait plus que seulement des inspecteurs du ministère de l'Agriculture ou du ministère de l'Environnement qui soient capables de mesurer si, effectivement, l'industrie respecte son contrat social de production sur un territoire donné, ça fait partie de cette crédibilité-là. Il faut être capable de trouver des mécanismes ou des acteurs qui vont faire ces vérifications-là, qui vont pouvoir y apporter toute la crédibilité.

560 Quand... le monde agricole, au Québec, on le dit, nous, depuis de nombreuses années, c'est une petite patinoire, tous les acteurs se connaissent. Vous pouvez être producteur dans un syndicat fédéral de producteurs à la Confédération et être à votre coopérative en même temps, et quelques fois vous pouvez être ouvrier d'usine si... pour compléter votre paye cette semaine-là, vous pouvez être aussi un ouvrier dans les usines, comme j'en connais quelques-uns. Alors, ça fait qu'il y a pas mal de joueurs qui portent plusieurs chapeaux. Et moi, je pense que dans cette industrie-là, dans l'agro-alimentaire, depuis quelques années, quand on parle à des acteurs, souvent, on fait affaires à un acteur qui a multiples visages derrière lui parce qu'il est d'autres choses que seulement producteur ou transformateur ou et cetera.

570 Il y a un monde coopératif, alors, c'est toute la complexité du monde coopératif. Alors, nous, on se dit : «Il faudrait certainement rajouter quelques joueurs sur la patinoire qui ne sont pas de cette famille-là et qui soient capables de dire ça va, ou ça ne va pas dans l'industrie».

575 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez des suggestions à faire quant à...

580 **M. PAUL THIBAUT :**

Non, mais si vous...

LA PRÉSIDENTE :

585

... ces acteurs-là?

M. PAUL THIBAUT :

590

... me permettez, dans le même domaine, c'est que, en quatre-vingt-quinze (95), on avait eu un forum sur le porc et on avait établi qu'il fallait que le porc... il fallait que l'industrie redore son blason et je pense qu'il n'y a pas eu de réussite là-dedans. Et ç'a été fait... il y a eu des audits qui ont été faits sur les fermes, il y a eu... toutes les fermes du Québec, à peu près, ont été faites, si je me souviens bien à ce moment-là, dans cette période-là, mais le résultat n'a pas été ce qui était cherché.

595

J'étais de ce colloque à ce moment-là et ça n'a pas été retrouvé, et à ce moment-ci, ce qu'on dit, ça devrait être fait par des gens plus indépendants de l'industrie, un petit peu plus indépendants de l'industrie, ce qui nous permettrait probablement de dire ce qu'il est fait là, c'est plus valable. Puis là-dessus, on... tu sais, moi, je ne suis pas prêt à dire que c'est tout mauvais dans cette industrie-là, mais là, il y a une question d'image, je pense, qui est très importante, qu'il va falloir changer dans cette industrie-là et je pense que là-dessus, il faut... c'est un moyen, en tout cas, qu'on suggère, ce n'est pas... ce n'est peut-être pas la panacée, mais c'est un moyen qu'on suggère, qu'on... que je pense qui devrait être essayé.

600

605

LA PRÉSIDENTE :

Mais est-ce que vous avez en tête certains acteurs qui pourraient jouer ce rôle-là?

610

M. JEAN LORTIE :

On va plaider... bien, disons qu'il y a des universitaires, évidemment, il y a des instituts de recherche, on pourrait créer des instituts d'audit.

615

Moi, je pense qu'il y a des moyens qu'on pourrait trouver, mais surtout évitons que ce soit les acteurs qu'on retrouve... les mêmes huit neuf (8-9) acteurs sur la patinoire habituelle. Et curieusement, même, souvent certains universitaires sont sur cette patinoire-là, ils sont à tous les râteliers. Évitons aussi que ces mêmes gens-là, qui mangent à tous les râteliers, qui font une analyse sectorielle pour l'industrie du porc se retrouvent à faire l'audit sur l'industrie du porc, puis en même temps ils font une analyse financière de la Fédérée de Québec, ou ils font une analyse sur l'exportation du porc dans le monde. Je trouve que ça devient un peu incestueux, si vous me permettez l'expression, et on le constate, nous, depuis une quinzaine d'années qu'on organise des forums de discussions à l'interne à la CSN. Vous... il y a deux (2) téléphones à faire au Québec dans l'industrie du porc, hein, vous n'en avez pas plus que deux (2) à faire pour savoir qu'est-ce qui se passe dans cette industrie-là. Alors, je pense que c'est ça qui ne va pas non plus, il faut un peu dédouaner à ce niveau-là.

620

625

630 Particulièrement, monsieur Beauchamp, vous me posiez la question sur l'exportation, il faut mettre sur la table les enjeux de l'exportation, à quel coût et est-ce que ça rapporte ce que la société veut que ça rapporte, et le coût environnemental est-il trop élevé? À mon avis, je pense que le coût est très supportable, mais le problème de crédibilité, c'est que le même acteur qui vous dit que c'est très beau, les exportations, peut vous dire aussi que c'est très bon la production, il peut vous dire aussi que les usines ou les fermes sont très saines en terme environnemental.

635 Alors, je ne questionne pas leur crédibilité, bien au contraire, on travaille avec ces gens-là depuis toujours, mais je vous dirais que, pour la population en général qui ne sont pas familiers, voient toujours les mêmes visages et les mêmes instituts qui sont sur cette patinoire-là, et je pense qu'il faut faire attention, c'est un peu, comme monsieur Thibault le disait, la crédibilité de l'industrie qui est en jeu à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

Voilà, c'est tout.

645

M. JEAN LORTIE :

Merci.

650

LA PRÉSIDENTE :

On vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique et de nous avoir...

655

M. JEAN LORTIE :

Merci, Madame la Présidente.

660

LA PRÉSIDENTE :

... apporté votre point de vue.

665

M. JEAN LORTIE :

Et on vous fera parvenir les documents pertinents.

670

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci.

J'invite maintenant la Société coopérative agricole de Langevin.

Alors, nous avons avec nous ce soir monsieur Germain Mercier. Bonsoir.

675 **M. GERMAIN MERCIER :**

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

680

Monsieur Mercier, je pense qu'il vous appartient peut-être de présenter les gens qui vous accompagnent?

685

Et peut-être, encore une fois, les nommer dans un ordre clair pour le bénéfice de monsieur Olivier.

M. GERMAIN MERCIER :

690

Oui. À ma droite Pascale Bilodeau, Alain Lapointe, Michel Lapointe, et tout à l'heure... la table n'est pas assez grande, il y en a deux (2) autres... on sort en famille, nous autres, alors, il y a aussi Lisa Vachon et Christian Lapointe.

Alors...

695

LA PRÉSIDENTE :

Alors, madame et messieurs... mesdames et messieurs, je crois, bonsoir.

M. GERMAIN MERCIER :

700

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires. Au cours des dernières semaines, plusieurs groupes, dont des coopératives, sont venus vous présenter leur point de vue sur la production porcine au Québec et ses enjeux.

705

Nous voulons vous faire part des préoccupations d'un groupe de petits producteurs agricoles regroupés en coopérative, qui ont choisi de continuer de vivre dans une région agro-forestière et qui... la production porcine est un moyen de conserver des services en région et de poursuivre la croissance de leur ferme laitière ou familiale.

710

La coopération à Sainte-Justine, ça existe depuis soixante (60) ans. La Coop Langevin, le magasin coop de Sainte-Justine emploie quatre-vingt-huit (88) personnes, cumule un chiffre d'affaires de plus de dix-sept millions (17 M \$) et a un actif de près de neuf millions (9 M \$) partagé entre dix-neuf cents (1900) membres propriétaires. Son territoire d'activité couvre la MRC des Etchemins.

715

La MRC des Etchemins est une région agro-forestière située le long de la frontière de l'État du Maine, à une heure de route au sud de la Ville de Québec. La superficie agricole utilise

720 seulement trois pour cent (3 %) du territoire. Elle a diminué de vingt-quatre pour cent (24 %) depuis dix (10) ans, laissant encore plus de place à la forêt, qui occupe quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) du territoire. Alors que la population de Chaudière-Appalaches augmentait de sept pour cent (7 %) en dix (10) ans, celle des Etchemins, elle, baissait de six pour cent (6 %). L'exode rural est une préoccupation de tous les intervenants économiques. Notre MRC est parmi les plus pauvres du Québec, elle se situe au dernier rang au Québec pour l'indice global de développement.

725 Pour pallier à ces contraintes, la Coop doit faire office de leader régional en aidant ses membres à développer leurs entreprises et leur région. Le succès de l'entreprise coopérative est la résultante d'un effort collectif.

730 Le magasin Coop, quant à lui, exploite un marché d'alimentation, une quincaillerie, un centre commercial regroupant de nombreux services à la population, tels que médecins, dentiste, pharmacie, notaires, papeterie, restaurants et diverses boutiques. Grâce à la Coop, Sainte-Justine est devenue un pôle majeur de services dans les Etchemins.

735 La division agricole, elle regroupe une cinquantaine de producteurs agricoles, en majorité en production porcine... en production laitière, excusez-moi. Elle exploite une meunerie, un centre d'engrais minéraux et d'approvisionnement en produits végétaux, et un service d'approvisionnement en produits pétroliers. En production porcine, elle exploite une maternité et sa pouponnière en sites séparés ainsi que deux (2) naisseurs-finisseurs à forfait. La majorité des
740 porcs en engraissement produits par la pouponnière sont vendus aux membres.

Un peu d'histoire.

745 Dans les années quarante (40), les agriculteurs et les consommateurs, face à leurs besoins de maintenir une viabilité de leur ferme familiale, décident de s'unir pour former une coopérative pouvant offrir des services collectifs en approvisionnement à la ferme et au foyer, ainsi que pour la mise en marché de leurs produits.

750 À ses débuts, la coopérative servait à écouler les divers produits de la ferme. Par la suite, une beurrerie écoule la production des fermes laitières, puis en cinquante-six (56), la construction d'une meunerie venait ajouter un service pouvant répondre aux besoins de ses membres.

755 À la fin des années soixante (60), la restructuration de l'industrie laitière au Québec amena la fermeture de la beurrerie. À la même période, les membres firent part de leur besoin d'avoir un approvisionnement en porcelets pour diversifier les activités de leur ferme laitière et ainsi assurer la survie de leur ferme.

760 C'est en soixante-dix (70) que les membres de la coop décident de la construction d'une maternité de cent cinquante (150) truies à proximité du village de Sainte-Justine. C'était une très grosse unité de production pour l'époque et elle permettait à plusieurs fermes familiales de rester en affaires. Ceci leur permettait de s'approvisionner en porcelets pour les engraisser à leur

compte ou à forfait. Toujours en respectant le rythme de croissance des besoins de ses membres, la maternité est passé de deux cent soixante-quinze (275) truies en soixante-quinze (75), de quatre cents (400) en quatre-vingt-neuf (89), pour atteindre six cents (600) en quatre-vingt-seize (96). Cette façon de faire donnait l'occasion à des fermes existantes de compléter leurs activités en donnant la chance à la relève de s'établir ou en permettant de garder un employé à l'année, et ainsi améliorer la qualité de vie de ses producteurs.

En quatre-vingt-dix-huit (98), un autre besoin des membres s'est fait sentir. Certains voulaient une unité de production capable de faire vivre une famille à temps plein au lieu d'avoir seulement un engraissement comme activité d'appoint. C'est ainsi que la Coop s'est impliquée, avec deux (2) producteurs, au démarrage de leurs fermes de type naisseur-finiisseur de cent soixante-quinze (175) truies. Pour permettre un démarrage à zéro (0) et rassurer les financiers, la Coop s'est impliquée en fournissant les... tous les animaux et en offrant un forfait aux producteurs qui n'ont qu'à fournir la main-d'œuvre et les bâtiments. C'est une façon peu commune au Québec de démarrer des naisseurs-finiisseurs à forfait.

Alors, Pascale va vous parler des projets.

Mme PASCALE BILODEAU :

Donc, bonsoir.

Bon. La disponibilité des terres permettant de répondre aux normes les plus strictes en environnement, d'autres membres souhaitent faire prendre de l'expansion à leur entreprise. Ainsi, il y a sur la table un projet de six cents (600) truies avec les trois (3) sites nécessaires à la pouponnière et à l'engraissement, et un projet naisseur-finiisseur de deux cent vingt-cinq (225) truies. En plus du besoin d'expansion de leurs entreprises, les membres sentent une urgence d'occuper leur territoire avant que les barrons du cochon ne viennent le faire à leur place et à leur manière.

Malheureusement, le moratoire de juin deux mille deux (2002) a mis les projets sur la glace et eut un effet dramatique sur le développement de notre économie régionale. En effet, des investissements immobiliers de cinq millions (5 M \$) étaient prévus. Ceux-ci auraient généré par la suite des achats annuels d'environ deux millions de dollars (2 M \$). Une dizaine d'emplois en dépendent et seraient bienvenus dans notre région. Un emploi créé en production porcine génère trois point quinze (3.15) emplois indirects, donc ceux-ci créeraient trente et un (31) emplois. Un dollar de valeur produite en production porcine génère deux point trois dollars (2.3 \$) d'activités économiques en région, contribuant ainsi à leur vitalité économique.

Comme on l'a vu dans les paragraphes précédant, la coopérative a toujours agi en réponse aux besoins de ses membres et clients au lieu d'imposer un modèle uniforme à tous. Ainsi, elle s'est adaptée aux changements. Les décisions sont toujours prises par un groupe d'agriculteurs, le Conseil d'administration, dans l'intérêt des gens du milieu. Chez la plupart des gros intégrateurs, l'orientation profite à une poignée de propriétaires qui dictent leur façon de faire, parfois au détriment des besoins réels des producteurs en place.

810 Pour la coopérative, la production porcine est un moyen d'aider les agriculteurs à
atteindre leurs objectifs de famille et d'entreprise en continuant d'occuper le territoire des
Etchemins au lieu de l'avoir retourné à la forêt, comme ce fut le cas de centaines d'hectares dans
les dernières décennies.

815 La production porcine, tout en respectant le rythme d'avancement des producteurs,
permet le maintien de services de meunerie en région, maintien le dynamisme du milieu afin de
ralentir l'exode rural dont la région est affectée. Garder une agriculture prospère aide aussi aux
autres secteurs du milieu, comme l'industrie touristique qui profite des beaux paysages agricoles,
alors qu'un territoire complètement boisé n'attire pas autant les regards.

820 De plus, elle permet l'utilisation des grains produits en région. Même si les sols dans la
MRC des Etchemins sont pauvres en phosphore, la coopérative a pris l'initiative d'ajouter de la
phytase dans ses moulées, question d'être proactives et de diminuer les rejets de phosphore des
porcs.

825 La coopérative désire une cohabitation harmonieuse avec le voisinage. Bien que située à
moins d'un kilomètre du centre du village, la maternité Langevin n'a fait l'objet d'aucune plainte de
la part des citoyens depuis sa construction en soixante-dix (70). L'expertise technique des
représentants de la Coop rassure les partenaires financiers qui sont à l'aise avec la formule de
830 démarrage à forfait qui peut déboucher sur une exploitation à son compte lorsque la phase de
démarrage est complétée et que l'entreprise est solide.

Merci.

835 Nous allons -- désolée -- nous allons maintenant passer à des exemples de producteurs
partenaires avec la coopérative. Donc, je cède la parole à Alain et Michel Lapointe qui
présentent leur projet.

M. ALAIN LAPOINTE :

840 Bonsoir.

845 Premièrement, nous sommes natifs de Montréal, nous avons fait nos études dans cette
grande ville. Pour ma part, j'ai complété une formation comptable à l'université, et mon frère
associé, une formation en technique et contrôle électrique. C'est facile de conclure que ce n'est
pas l'agriculture qui est venue à nous, mais bien nous qui sommes allés vers elle.

850 Nous sommes des passionnés d'agriculture et avoir notre propre ferme représente notre
plus grand défi, notre rêve. Ce défi demande beaucoup d'énergie, mais nous nous sentons prêts
à le relever. Notre but est de nous lancer en affaires. Développer notre propre ferme nous
donnerait la possibilité d'avoir nos emplois, de transmettre ces valeurs à nos enfants et en plus
d'apporter d'importantes retombées économiques dans nos régions. Sans oublier lorsque notre

retraite sonnerait, ces investissements nous assureraient des revenus qui compenseraient largement l'énergie consacrée à l'établissement de notre entreprise porcine.

855 Je désire réaliser ce projet qui nécessite des investissements en immobilisation de un point trois millions (1.3 M \$), pour la construction d'une maternité de six cents (600) truies et quatre cents (400) places en engraissement de cochettes. Ce site choisi est éloigné de huit cents (800) mètres de la route, dissimulé derrière un écran boisé.

860 **M. MICHEL LAPOINTE :**

La réalisation de ce projet a nécessité jusqu'à présent des déboursés de vingt-sept mille dollars (27 000 \$) pour la présentation de notre demande de permis à l'Environnement. Le moratoire que nous espérons temporaire pour notre région a ralenti l'ardeur que nous avons à 865 bâtir notre propre entreprise porcine. La lourdeur administrative est un irritant à se lancer en affaires. Heureusement, nous pouvons compter sur notre coopérative locale qui nous apporte tout le soutien nécessaire. La disponibilité et l'efficacité de l'équipe Coop ainsi que le professionnalisme et le respect mutuel dont ils font preuve nous sécurisent dans la réalisation de ce projet. L'accès à la génétique et à l'expertise de tout le réseau de la Coopérative fédérée, qu'a 870 notre Coop locale, vient renforcer la confiance que nous avons envers notre coop pour la choisir comme partenaire d'affaires.

M. ALAIN LAPOINTE :

875 En espérant que vous prendrez en considération tous ces éléments afin qu'un déblocage du dossier se fasse à très court terme pour que nous puissions vivre de notre entreprise en harmonie avec notre milieu.

Mme PASCALE BILODEAU :

880 Donc, merci, Alain et Michel.

Je vais demander maintenant à Christian Lapointe de venir présenter le projet de la ferme Guylou incorporée.

885 **M. CHRISTIAN LAPOINTE :**

Bonsoir.

890 Je suis le fils d'un producteur agricole et désireux d'être producteur à la ferme familiale. Je suis présentement en formation en production porcine et lorsque mes études seront terminées, je désire construire un complexe porcin naisseur-finisseeur de deux cent vingt-cinq (225) truies. Ce projet est en préparation depuis près de deux (2) ans. La construction nécessitera des investissements de un million quatre cent mille (1 400 000 \$) selon les 895 estimations de février deux mille deux (2002). Jusqu'à présent, des déboursés de l'ordre de trente-cinq mille dollars (35 000 \$) ont été faits pour les préparatifs de ce projet qui fut paralysé

900 en mai dernier. Bien sûr, le partenariat avec notre coopérative locale est nécessaire, tant pour s'assurer d'un revenu garanti pour les premières années d'exploitation, que pour se procurer une génétique permettant la croissance de notre entreprise porcine, tout en bénéficiant de l'expertise du réseau coopératif.

905 Ferme Guylou exploite une ferme laitière de soixante (60) vaches et acéricole de douze mille (12 000) entailles, en plus de la culture des céréales qui se fait sur des sols pauvres en phosphore et qui nécessite un amendement minéral annuel. Cette ferme est la propriété de mes parents, mais dans le futur, j'aimerais devenir actionnaire avec mon frère, qui se spécialise dans la production laitière. Notre but est de prendre la relève de la ferme familiale, qui est la seule dans notre rang.

910 Je vous demande que, dans la mesure de vos pouvoirs, vous me permettiez de vivre de la profession agricole. J'ai investi dans ma formation et je désire m'établir dans mon milieu familial.

Merci.

915 **Mme PASCALE BILODEAU :**

Merci, Christian.

Je vais maintenant demander à Lisa Vachon de la ferme JLT Vachon.

920 **Mme LISA VACHON :**

Bonsoir.

925 Je travaille en production porcine sur la ferme familiale, je suis copropriétaire de la ferme avec mon père et mon frère. Mon père a soixante-seize (76) ans, demeure toujours très actif sur la ferme. Il exploite un troupeau de cent cinquante (150) vaches à bœuf, qui deviendra, avec les années, la responsabilité de mon père... de mon frère.

930 Même si elle est située près d'un terrain de golf, d'un lac et d'un centre de santé, la ferme porcine cohabite bien avec le voisinage. Le lisier produit sur la ferme porcine est valorisé sur nos terres et nous permet d'économiser sur les engrais chimiques qu'on a besoin pour les grains et le foin pour les vaches.

935 J'assume entièrement la responsabilité de la ferme porcine naisseur-finisseeur de cent soixante-quinze (175) truies construite en quatre-vingt-dix-huit (98) avec les investissements qui ont atteint les neuf cent mille (900 000 \$). J'ai une formation en production porcine du Centre de formation agricole de Saint-Anselme. C'est grâce à l'exemple de détermination que mon père m'a transmis que je me suis assurée un emploi et une carrière en agriculture.

940

945 Ce projet n'aurait pas vu le jour sans un partenaire très précieux dans ce genre
d'exploitation, soit la coopérative locale de S.C.A. Langevin. La coopérative a fait l'élaboration
des pro forma du projet à l'époque, la demande de permis, la demande de financement, la
supervision de la construction, en plus de nous garantir un revenu par la signature d'un contrat à
forfait. Être à forfait, ça veut dire que les animaux soient la... sont la propriété de la coopérative,
mais nous avons l'opportunité d'en devenir propriétaire lors... propriétaire lorsque l'entreprise
pourra se le permettre. La coopérative nous fournit également une génétique permettant de nous
démarrer au niveau provincial parmi les meilleurs producteurs. J'ai reçu le premier prix en
Agrepp Sud-est en deux mille trois (2003).

950 Pour ma ferme, la coopérative assume un suivi technique de première classe, essentiel
pour la réussite en production porcine.

955 Madame et Messieurs les Commissaires, je vous demande de prendre en considération
le fait que la production porcine peut facilement cohabiter avec nos petites campagnes en
préconisant d'abord la ferme familiale, sans nécessairement dicter le modèle précis. Le
producteur doit... les producteurs doivent avoir la latitude nécessaire à leur développement en
autant qu'ils agissent respectueusement.

960 Dans la région, nous avons encore l'espace nécessaire à l'établissement des fermes. La
production porcine aide à maintenir les services des emplois dans la région souvent oubliée
quand il est question de retombées économiques. Cette même production est très bien contrôlée
par les lois, les normes, les règlements et la bureaucratie à outrance.

965 Merci.

M. GERMAIN MERCIER :

970 Merci, Lisa.

975 «Avec Coop ce n'est pas pareil», parce que les coopératives sont gérées par des
agriculteurs qui prennent des décisions qui les avantagent tant au niveau affaire, social que
familial. Au fil des ans, elles ont développé une expertise technique enviable, capable de
répondre aux besoins de différents types de producteurs quelle que soit sa situation. Elles sont
présentes dans les régions du Québec et ont le cœur au développement local en harmonie avec
le milieu. On n'exploite pas le milieu pour en retirer seulement un avantage économique, mais
pour que ces gens puissent vivre dans leur milieu et en tirer un niveau de vie convenable de
toutes les façons.

980 Nous demandons aux commissaires de ne pas fixer de modèle trop précis de ferme
puisque plusieurs modèles sont nécessaires pour que tous puissent voir les besoins de leur
situation familiale satisfaits. Les besoins de développement sont nécessaires autant pour les
naissances-finisseries que pour la coopérative qui produit des porcelets à partir de son six cents
(600) truies, pour fournir à ses membres des porcs d'engraissement.

985

Nous souhaitons que vous teniez compte que les coopératives, mieux que quiconque, peuvent répondre aux besoins des agriculteurs. Considérez le fait que les régions où il y a de la place pour le développement ne doivent pas payer pour celles qui sont en surplus. Il est urgent pour notre région que le moratoire soit levé dans les plus brefs délais.

990

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

995

Je vous remercie tous.

Est-ce que, parmi les membres de la Coop, il y a des producteurs qui ont choisi de produire sur litière plutôt que sur lisier?

1000

M. GERMAIN MERCIER :

Choisi... des producteurs ou bien des «gardeux» de cochons? Il y en a qui en gardent sept huit (7-8) sur litière, mais pas des... pas de la production porcine, non.

1005

LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes tous sur... ils sont tous sur lisier?

M. GERMAIN MERCIER :

1010

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1015

O.K. Pourquoi?

Vous avez dit : «Des «gardeux» de cochons», dans le cas de la litière, pourquoi...

M. GERMAIN MERCIER :

1020

Non, mais...

LA PRÉSIDENTE :

1025

... vous dites ça?

M. GERMAIN MERCIER :

1030

Bon. Un engraissement sur «ripe», de la «ripe», on sait qu'il y a de la difficulté actuellement, on va chercher... parce qu'il y a quelqu'un qui ensache de la «ripe» de pin chez

nous, et c'est Langebec, et ils vont chercher de la «ripe» au Nouveau-Brunswick pour être capable d'ensacher. Ça fait qu'à ce prix-là, ce serait dispendieux de mettre ça dessous les porcs, puis je ne pense pas que les abattoirs vont nous payer le porc plus cher à cause qu'il va sentir la «ripe» de pin. Je ne pense pas.

1035

LA PRÉSIDENTE :

C'est plus coûteux produire sur litière?

1040

M. GERMAIN MERCIER :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1045

C'est ce que vous nous dites?

M. GERMAIN MERCIER :

1050

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1055

Monsieur Marquis, avez-vous une question? Oui?

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1060

Merci, Madame la Présidente.

Vous parlez d'emplois et vous dites qu'un emploi créé en production porcine génère trois virgule quinze (3,15) emplois. Vous avez une source pour ça peut-être qui pourrait nous aider à...?

1065

M. GERMAIN MERCIER :

Une source qui devrait être bonne, oui, c'est une source de Coop fédérée dans Le Tracteur, volume deux (2) ou trois (3). Je pourrais vous laisser...

1070

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Le Tracteur...?

1075

M. GERMAIN MERCIER :

C'est un petit document qui est publié mensuellement. Je peux vous en donner une copie tout à l'heure.

1080 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1085

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1090

La maternité, qui était la première, qui appartient à la coopérative, vous nous l'avez montrée, située tout près de l'entrée du village de Sainte-Justine, je crois. Souvent, quand les établissements porcins sont près des villages, il y a des problèmes de cohabitation. Vous dites qu'il ne semble pas y en avoir, quelle est votre recette? Est-ce qu'il n'y a pas d'odeurs qui se dégagent de la porcherie ou les gens, ils s'y sont habitués et ils ne s'en plaignent pas trop? Puis du côté de l'épandage, comment vous... avez-vous des problèmes quand vous le faites?

1095

M. GERMAIN MERCIER :

On n'a pas donné la chance qu'ils s'habituent, même avant que la norme soit exigée, on a mis des toitures sur nos fosses.

1100

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

O.K.

1105

M. GERMAIN MERCIER :

Et les bâtiments sont bien adaptés pour qu'il n'y ait pas d'odeurs qui se dégagent. C'est sûr que ce n'est pas une usine de chocolat, là, mais c'est bien tolérable.

1110

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

O.K.

1115

M. GERMAIN MERCIER :

Et pour qu'est-ce qui est de l'épandage, l'épandage, bien, ça ne s'éternise pas, il y a trois (3) épandages par année, ça dure une journée et demie (1½). On essaie de ne pas faire ça lorsqu'il y a un mariage au village, aussi, là.

1120

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

1125 **M. GERMAIN MERCIER :**

Mais il n'y a pas de problème. Il n'y a jamais eu de problème.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1130

La région où vous êtes implanté est une région assez accidentée en général, il y a la règle qui va obliger à faire des épandages avec des rampes basses, certains ont dit : «Dans un terrain accidenté, c'est un peu problématique». Comment vous... premièrement, est-ce que vous utilisez actuellement des rampes basses? Sinon, voyez-vous venir ça avec appréhension ou vous pensez qu'il y a moyen de gérer ça sans trop de problème?

1135

M. GERMAIN MERCIER :

Actuellement, c'est de l'épandage à forfait qui se fait et ils n'ont pas de rampes basses. Mais ce n'est pas une contrainte d'utiliser des rampes basses.

1140

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Non? Merci.

1145

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beauchamp?

1150 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

On nous a expliqué... quelqu'un nous a expliqué cet après-midi que le sud de la région n'était pas soumis au même type de développement que le nord de la région ici et vous semblez confirmer ça en disant qu'il y a beaucoup de terres qui sont revenues à la forêt.

1155

Je voulais juste savoir, est-ce qu'il y a de la production de maïs dans votre coin?

M. GERMAIN MERCIER :

Non, on n'a pas les unités thermiques pour faire du maïs.

1160

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Vous n'avez pas les unités thermiques.

1165

Je vois, là, deux (2) petits enfants qui jouent... eux autres, ils jouent dans le blé?

M. GERMAIN MERCIER :

1170 Mais ce n'est pas ce temps-ci, là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Pardon?

1175

M. GERMAIN MERCIER :

J'ai dit, ce n'est pas de ce temps-ci, c'est de l'orge à Saint-Camille de Bellechasse.

1180 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est de l'orge. Mais ce n'est pas de votre coin?

M. GERMAIN MERCIER :

1185

Ça, c'est chez nous, oui oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1190 C'est chez vous?m O.K.

M. GERMAIN MERCIER :

Oui oui.

1195

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Non non, ça, je me doute que c'est... ce n'est certainement pas cette semaine...

1200 **M. GERMAIN MERCIER :**

Non, nous autres, on a encore de la neige.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1205

... avec le froid qu'il fait là!

Donc, essentiellement, les lisiers que vous avez, vous les épandez sur vos terres?

1210 **M. GERMAIN MERCIER :**

Ou sur les terres des producteurs, qui appartiennent...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1215

Bon.

M. GERMAIN MERCIER :

1220

... à des producteurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1225

Et il y a beaucoup de producteurs en proportion chez vous qui ont... qui sont en production porcine?

M. GERMAIN MERCIER :

1230

En production porcine, non, on a énuméré tout qu'est-ce qui existait ou à peu près tout, il y a...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1235

O.K.

M. GERMAIN MERCIER :

1240

... il y a peut-être l'équivalence de quatre mille (4000) places d'engraissement qui appartiennent à d'autres dans la région.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1245

O.K. Et qui appartiennent surtout à la coopérative?

M. GERMAIN MERCIER :

Non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1250

Non?

M. GERMAIN MERCIER :

1255

Les fermes appartiennent à des individus.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

À des individus.

1260

M. GERMAIN MERCIER :

Il y a juste la maternité qui appartient à la coopérative.

1265

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

De sorte qu'on ne peut pas parler de concentration chez vous, là...

M. GERMAIN MERCIER :

1270

On ne peut pas vous parler...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1275

... il n'y a pas de...?

M. GERMAIN MERCIER :

... de concentration, non.

1280

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Le village dont on parle, là, il y a combien d'habitants?

1285

M. GERMAIN MERCIER :

Deux mille (2000).

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1290

Ah, tant que ça?

M. GERMAIN MERCIER :

1295

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Donc, c'est un... Sainte-Justine, là?

1300

M. GERMAIN MERCIER :

Sainte-Justine, c'est bien ça.

1305 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Bon. Très bien. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1310

Voilà.

M. GERMAIN MERCIER :

1315

On a passé l'examen? Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1320

Vous avez passé l'examen. Ça ne vous a pas trop fait mal?

M. GERMAIN MERCIER :

On avait bien peur. Merci beaucoup.

1325

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Oui. Vous avez gagné un petit cochon en chocolat, mais il a été mangé, alors...

LA PRÉSIDENTE :

1330

Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir participé à la consultation et de nous avoir apporté votre expérience et votre point de vue sur la question.

1335

Maintenant, j'invite l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière.

Alors, je vais nommer une personne qui se chargera de nous présenter les personnes qui l'accompagnent, c'est monsieur Raymond Cimon. Bonsoir, monsieur Cimon.

1340

M. RAYMOND CIMON :

Bonsoir, madame. Bonsoir, Messieurs les Commissaires.

1345

Je vais, dans un premier temps, présenter mes confrères de travail et consœurs. Yves Beaudoin, qui est le directeur de l'Agence. Moi, je trouve à être le président du Conseil

d'administration de l'Agence Chaudière, Raymond Cimon. Andréanne Désy, qui est l'adjointe au directeur, est de formation biologiste. Et Yves Mercier, qui est ingénieur forestier au niveau de l'Agence.

1350 On vous remercie, dans un premier temps, de nous avoir permis de vous présenter...
c'est sûr qu'on ne lira pas le document parce qu'il y a, tout de même, une cinquantaine de pages,
on va y aller sur les points principaux. Ce qu'on veut faire ressortir à l'intérieur de notre
présentation, c'est plus une approche du portrait forestier. Et quand on parle d'un portrait
forestier, bien sûr, c'est en relation avec la mission de l'Agence, qui est la mise en valeur des
1355 forêts privées en relation avec un programme d'aide aux producteurs forestiers pour l'aménager.

Donc, dans un premier temps, vous voyez un peu qu'est-ce que c'est que ça disait
comme paysage, bien sûr c'est... comme je disais, c'est le portrait forestier de l'Agence
Chaudière.

1360 Qu'est-ce que l'Agence... eh bien, ça découle d'un sommet sur la forêt privée, où les
quatre (4) acteurs principaux ont convenu de créer dix-sept (17) agences au Québec, et dans
Chaudière-Appalaches, entre autres, il y en a deux (2). Il y en a une qui couvre, si on veut, la
partie plus au sud et l'autre qui couvre plus la partie au nord. Et c'est bien sûr, comme je disais
1365 tout à l'heure, c'est le développement et mise en valeur des forêts privée dans un contexte
d'aménagement durable, l'élaboration d'un plan de protection, programme d'aide financière pour
les travaux.

Dans le document, vous allez voir à plusieurs reprises le PPMV, bien, c'est le Plan de
1370 protection et de mise en valeur. De façon bien claire, en abrégé, c'est PPMV. Si... vous le
rencontrez un peu partout, c'est sûr qu'on ne le répète pas à chaque fois parce que c'est tout de
même... juste écrire ça, ça prend une ligne.

LA PRÉSIDENTE :

1375 Imaginez quand je dis le nom de la Commission...

M. RAYMOND CIMON :

1380 C'est pour ça que...

LA PRÉSIDENTE :

... c'est essoufflant.

1385 **M. RAYMOND CIMON :**

L'abréviation résume très bien.

1390 Au niveau des partenaires de l'Agence, il y a quatre (4) partenaires qui sont présents, il y a le monde municipal, les représentants reconnus des producteurs, les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, ce qu'on appelle les industriels, et bien sûr le ministère des ressources naturelles du Québec qui est présent.

1395 Comme je disais tout à l'heure, le territoire de l'Agence Chaudière couvre une superficie de sept mille deux cents (7200) kilomètres répartis sur cinq (5) MRC. On est présentement à Sainte-Marie, c'est une des MRC couvertes par Chaudière. Il y a la MRC de Lotbinière, de l'Amiante, Beauce-Sartigan, on voit Saint-Georges et Saint-Théophile, et Beauceville au centre qui est la Nouvelle-Beauce... Robert-Cliche, c'est-à-dire, puis Sainte-Marie la
1400 Nouvelle-Beauce.

 Il faut toujours se souvenir que l'Agence, c'est la mise en valeur des terres privées. Donc, répartition de terres privées selon l'affectation, sept pour cent (7 %) du territoire est dans les autres catégories, ça veut dire soit urbain ou minier, des choses comme ça; tente et un pour cent
1405 (31 %) du territoire est agricole, et soixante-deux pour cent (62 %) en relation avec la forêt, forêt de toute nature, naturelle, aménagée, développée comme telle.

 Souvent, on entend parler du couvert forestier, on l'a associé en relation avec la classe de sol, l'ARDA, parce que, dans le fond, l'aménagement forestier, quand on parle d'aménagement
1410 durable, on sait que les sols de grande qualité, les trois (3) et les quatre (4), c'est surtout relié à l'agriculture, c'est plus propice; le cinq (5) est un peu comme la pente entre les deux (2) secteurs. Donc, vous... on l'a réparti par MRC, toujours selon l'inventaire quatre-vingt-onze (91) parce qu'on n'avait pas de données plus récentes en relation avec le couvert forestier, mais ça se tient beaucoup.

1415 Ce qui est à ressortir de cet acétate comme tel, c'est que, quand on fait l'ensemble des secteurs, le couvert forestier est un peu en relation avec les zones cinq (5) à sept (7) au niveau de l'ARDA. La seule MRC qui a vraiment une grande différence, c'est celle de Lotbinière, c'est une MRC où les sols sont de plus grande qualité, donc il y a eu beaucoup de boisé naturel qui
1420 s'est créé par l'abandon de l'agriculture au cours des années et qui a créé, si on veut, cette colonne.

 Bien sûr, la forêt, c'est une richesse, c'est des ressources, dans un premier temps, forestières, ressources fauniques; quand on parle, là, fauniques, chasse, pêche et
1425 récréotourisme. Bien sûr, il y a des écosystèmes forestiers exceptionnels, on va en parler un peu plus loin, là; les habitats fauniques essentiels et, bien sûr, les milieux humides. Encore là, vous voyez les abréviations, vous allez les retrouver un peu plus loin.

 Et quand on parle des ressources forestières en Chaudière, et ça, je tiens à le rappeler,
1430 c'est à l'intérieur des cinq (5) MRC, c'est la valeur du bois récolté, le programme d'aide qui, au cours des années, donne une moyenne de trois millions (3 M \$), incluant la participation du Ministère et des industriels, et à ça, on pourrait ajouter celle des propriétaires, mais il faudrait gonfler la facture d'aux environs vingt pour cent (20 %). Il y a les emplois sylvicoles, ce qui, vraiment, est rattaché à tout ce qui touche la mise en valeur de la forêt, ça exclut les coupeurs de

1435 bois, si on peut appeler ça de même, ceux qui procède à la coupe. Il y a les emplois industriels pour trente-neuf millions (39 M \$). Les expéditions manufacturières pour deux cent vingt-trois millions (223 M \$), sur une base toujours annuelle. La valeur ajoutée de quatre-vingt-douze millions (92 M \$). Et bien sûr l'acériculture pour... encore l'ensemble des cinq (5) MRC, pour trente millions (30 M \$).

1440

Ressources fauniques en Chaudière, bon, on est un site assez visité dans les périodes de chasse, et l'été au niveau de la pêche. Les activités récréotouristiques, qui n'est pas à négliger non plus, et au niveau des valeurs environnementales, bien sûr, la protection de la biodiversité, conservation des sols et, bien sûr, le cycle de l'eau.

1445

Un écosystème forestier exceptionnel, sur notre territoire, il y en a onze (11) sites identifiés. Bien sûr, il faut entendre par «écosystème forestier exceptionnel», des forêts rares, des forêts anciennes ou des forêts refuges.

1450

Habitats fauniques essentiels, bien, tout le monde sait qu'on est des régions importantes en cerfs de virginie, ce qu'on appelle les ravages, il y en a plusieurs d'identifiés, il y en a d'autres espèces aussi, mais c'est le principal identifié au moment où on se parle.

1455

Milieu humide, il y a présentement trente (30) sites... cinquante (50) sites, c'est-à-dire, qui ont été protégés par des ententes avec les propriétaires au moment où on se parle, qui sont, tout de même, à la base d'un équilibre quand on parle de développement durable.

1460

On soulève souvent la question au niveau des audiences sur le principe de l'aménagement forestier en parlant du reboisement. En ce qui touche les cinq (5) régions, les cinq (5) MRC de l'Agence Chaudière, comme vous pouvez voir sur le graphique, dans la couleur plus foncée dans le trait supérieur, on parle de reboisement qui est en diminution parce que c'est un enlèvement que le PPMV a vraiment... le plan de mise en valeur a vraiment démontré.

1465

Mais quand on regarde ça, depuis quatre-vingt-quatorze (94), on voit qu'il a parti de tout près des deux mille (2000) hectares/année, aux environs des huit cents (800) en deux mille un (2001), et on sait que présentement, en deux mille deux (2002), ç'a été autour des six cents (600), on va le voir un peu plus loin, et on tend vers l'année deux mille quatre (2004), c'est un objectif et tout est enclenché vers ça, pour s'en aller avec quatre cents (400) hectares sur une base annuelle, en reboisant de friche comme telle... bien, pas juste de friche, mais en reboisement comme tel parce qu'il y a des coupes à blanc qui sont reboisées. Donc, préparation de terrain et reboisement sont en perte de vitesse, ça diminue, et on voit que les autres travaux se maintiennent, au niveau des éclaircies pré-commerciales, entre autres.

1470

1475

Quand on regarde les causes du déboisement, bien sûr on ne peut pas être indifférent face à ça parce qu'il faut comprendre que l'Agence a à administrer un programme d'aide aux producteurs forestiers, donc, intensification de l'agriculture, l'arrivée du Règlement sur les exploitations agricoles, REA. Il faut tenir compte aussi des données qu'on vous apporte sur le déboisement, entre autres, sont reliées à une étude qui nous mène jusqu'au vingt (20) juin deux

1480 mille deux (2002), toutes les données qu'on va vous parler tout à l'heure, c'est important que vous... d'ailleurs, c'est noté, je pense, dans le mémoire de façon claire, là.

1485 Donc, l'arrivée du Règlement, c'est sûr, sur l'exploitation agricole, le REA, en juin deux mille deux (2002). Les surplus de phosphore comme tels, auxquels on doit faire face comme... parce que, en passant, je suis aussi un producteur agricole, tout en étant un producteur forestier. Donc, les surplus de phosphore en hectare, selon les données que l'environnement nous a fournies pour l'Agence Chaudière, on parle de quarante-cinq mille (45 000) hectares nécessaires pour le... supplémentaires pour l'épandage. Donc, c'est une assez bonne superficie. On vous expliquera tout à l'heure qu'est-ce qui en est, de façon plus spécifique, relié à cet item-là. C'est sûr que les nombres d'hectares manquants, c'est calculé à partir de l'abaque du REA, là, c'est les 1490 données officielles qui nous ont été fournies.

1495 Au niveau du territoire Chaudière, le déboisement de quatre-vingt-dix-neuf (99) à deux mille deux (2002)... -- et ça, c'est tout confondu, là, peu importe... parce que tout à l'heure, sur l'autre diapositive, vous allez voir qu'on traite les terres privées de... qui ne sont pas... parce que ça, ça inclut deux (2) grands territoires de bloc forestier qui appartiennent à Domtar et Daishowa, comme tels, deux (2) grands sites où c'est vraiment un bloc, là, d'un seul tenant, dans le sens qu'il n'y a pas de séparation.

1500 Donc, de quatre-vingt-dix-neuf (99) à deux mille deux (2002), en agriculture, selon les données de cette étude-là qui date de l'année dernière, qui... selon les prises de vue, c'était en date du vingt (20) juin deux mille deux (2002), l'agriculture, il y a eu un déboisement pour remettre en agriculture deux mille quatre-vingt-quatorze (2094) hectares. En coupes forestières, il y en a eu pour quatre mille sept cent cinquante-six (4756) hectares, pour un total de six mille neuf cents (6900). Et la moyenne annuelle, si on la base sur une base annuelle, de juin... 1505 c'est-à-dire de quatre-vingt-dix-neuf (99) à juin deux mille deux (2002), il y a six cent quatre-vingt-dix-huit (698) hectares par année, versus les coupes forestières de mille cinq quatre-vingt-cinq (1585) hectares par année.

1510 Donc, c'est une première étape. Si on élimine les deux (2) grands blocs, parce que c'est tout de même important, ces blocs forestiers-là, c'est deux (2) grosses compagnies forestières, donc, eux ne parlent pas de remettre en agriculture tant et aussi longtemps que ça va leur appartenir, ils n'ont pas l'intention de... ce qu'ils nous disent, de quitter. Donc, les deux (2) grands sites retirés, il nous reste encore des coupes forestières pour trois mille sept cent douze (3712), ça ne change pas le niveau agriculture, mais ça diminue un peu la répartition reliée aux 1515 coupes forestières. Sur le même principe, on passe à douze cent trente-sept (1237) hectares/année par la suite.

Ici, vous avez le déboisement vu sur une approche plutôt graphique.

1520 Au niveau de la MRC de l'Amiante, il faut soulever l'impact relié au verglas de l'année quatre-vingt-dix-huit (98) où les bois ont été récoltés, parce qu'il y a des zones où ç'a été ravagé au complet, là. Donc, cette colonne-là, il y en a plus de la moitié, là, qui est relié vraiment, là, au

dévastement du verglas, qui était plus dans la MRC de l'Amiante, entre autres, là, qui a été la plus touchée, là, mais, tout de même, il y a aussi Beauce-Sartigan qui a été touché un peu, là.

1525

Donc, vous avez ici de façon plus présente, là, les graphiques, l'approche qui a été... on peut considérer... dans Lotbinière, entre autres, les coupes de deux mille deux (2002), on ne sait pas vraiment s'ils vont retourner en agriculture, on le voit plus sur une base... un an après, là, c'est là qu'on voit s'il y a des travaux d'aménagement pour les replanter ou s'ils s'en vont plus vers l'agriculture.

1530

Je vous rappelle un peu l'acétate du début où on était, si on veut, avec la région de Lotbinière, où il y avait une meilleure qualité de sol comme telle, ils ont une plus petite superficie, le cinq (5) et le sept (7).

1535

Donc, si on regarde le pourcentage du déboisement pour l'agriculture sur le total du déboisement par MRC, donc, l'importance des coupes, on le voit facilement au niveau de la présentation graphique sous cette forme-là, qu'il y a des MRC où il y a plus de cinquante pour cent (50 %) des coupes qui s'en vont pour augmenter le niveau agricole.

1540

En passant, on n'a rien contre le principe que le producteur agricole développe pour l'agriculture, donc les coupes forestières reliées à l'agriculture, je ne pense pas que... pour nous autres, on n'est pas placé pour dire c'est bon ou ce n'est pas bon, on considère que le propriétaire, il est propriétaire chez lui et, quand c'est pour du développement agricole, on n'a rien contre ça, là. C'est juste pour vous mettre le portrait de ce que ça dit en tant que région.

1545

Donc, si on continue avec cette approche-là, les prévisions de déboisement pour... si on ne toucherait que strictement la forêt d'ici deux mille dix (2010) pour résoudre le problème, de ce qui est présentement, sans même ajouter de nouvelle production... parce que si jamais il y a augmentation, c'est sûr ça change les données. Donc, la conformité pour le REA d'ici deux mille dix (2010), ça nous oblige à avoir une superficie d'épandage additionnelle pour quarante-cinq mille (45 000) hectares, donc, une prévision annuelle de déboisement de six mille cinq cents (6500) hectares.

1550

On parlait tantôt d'environ huit cents (800) hectares... c'est-à-dire sept cents (700) hectares sur une base annuelle; là, vous voyez, on aurait six mille cinq cents (6500) hectares nécessaires pour répondre aux besoins de l'agriculture grandissants d'ici deux mille dix (2010).

1555

C'est sûr que les conséquences du déboisement, bien, ça l'a comme impact une pression sur le couvert forestier, comme je disais tout à l'heure, un déboisement annuel de six mille cinq cents (6500) hectares. Ce qui nous touche le plus en tant qu'agence, c'est les destructions des travaux sylvicoles parce qu'on sait qu'une plantation de six (6) ans, sept (7) ans, où il y a eu des travaux de préparation de sol que l'Agence a financés par le programme d'aide, c'est déjà en grande partie... déjà prédéfriché, donc, c'est facile pour eux de les remettre en agriculture. Donc, nous autres, ça nous questionne beaucoup sur cet aspect-là.

1560

1565

La perte des investissements de l'Agence et de l'État, bien sûr, parce que, O.K., ils retournent ça à l'agriculture, mais en même temps, cet argent-là est perdu et, le propriétaire qui l'a fait n'a pas nécessairement un retour d'argent sur ce qu'il fait, là, comme tel.

1570

Sur les photos suivantes, vous allez pouvoir voir. Ça, c'est une plantation d'environ quinze (15) ans qui est en cours de destruction sur la photo, là, qui s'est fait l'été dernier, et c'est pour retourner en agriculture comme telle. C'est une... ça, c'est une autre partie de la même plantation.

1575

Et ici, c'est une plantation de moins de cinq (5) ans qui est en cours de destruction. On voit qu'ils ont coupé les plus gros, là; les petits, bien, ça, c'est facile à les écraser, comme on dit, là, à les herser, là. Donc, c'est une partie, là, de ce que c'est.

1580

Ça, c'est... je vous montre ça parce que c'est tout de même intéressant, c'en est un qui a reçu le mérite forestier deux (2) ans sur une période de trois (3) ans et, aujourd'hui, tout son lot est remis en agriculture, et il y avait des plantations, là, qui étaient rendues à plus de trente (30) ans, là, et qui dégradait, là, jusqu'à cinq six (5-6) ans, sept (7) ans, là, comme telles. Donc, pour vous dire que, oui, ça fait une belle terre un coup... mais c'était tout de même un gars qui avait eu le mérite forestier reconnu il y a quelques années.

1585

Au niveau de la conséquence du déboisement dans les suites, c'est des pertes d'habitats fauniques. Bien sûr, ça affecte les massifs forestiers, les EFE, qui sont les écosystèmes forestiers exceptionnels, c'est quelque chose qu'on doit protéger dans le temps, qui ne sont pas à l'abri de cette façon de faire; les milieux humides, bien, ça, c'est l'équilibre comme tel, et, bien sûr, pour ce qui est de... habitats fauniques essentiels... vous voyez, je travaille là-dedans et j'ai de la misère avec les termes, c'est pour ça que c'est important d'avoir un bon lexique.

1590

Au niveau des pertes environnementales, bien, c'est sûr que... même s'il y a beaucoup de discussions là-dessus, le bois est tout de même un puits de carbone, il y a toutes sortes d'études là-dessus qui disent que quand tu le transforme, dépendant ce que tu en fais, tu peux le recréer, en tout cas... mais c'est tout de même un puits de carbone reconnu au niveau de la qualité de l'eau et de l'hydratation des sols.

1595

Je vois que le temps passe, je vais activer.

1600

Au niveau du territoire de Chaudière, au niveau de l'état du reboisement réel en quatre-vingt-dix-neuf deux mille (99-2002), il y a eu un reboisement en secteur forestier de six cent seize (616) hectares sur une base annuelle, un reboisement en friche agricole -- ce qu'on appelle «friche agricole», c'est des friches de moins de deux (2) mètres, qui est reconnu selon le principe de Kyoto aussi, là -- de deux cents (200) hectares/année. Donc, pour un reboisement annuel de huit cent seize (816) hectares.

1605

Et, bien sûr, les objectifs de reboisement de deux mille quatre deux mille dix (2004-2010), parce que dans notre PPMV, c'est des choses qui sont en place, qui sont bien connues, on n'a pas à se cacher, le reboisement en secteur forestier de trois cents (300) hectares/année, ça,

1610

c'est en relation avec les coupes qui se font. Reboisement en friche agricole, autour des cent (100) hectares, ce qui avait été prévu quand on a préparé notre PPMV il y a deux (2) ans, pour un reboisement annuel de quatre cents (400) hectares. Selon la possibilité forestière qu'on avait en Chaudière, ça nous permettait, à ce moment-là, de faire plus d'éclaircies commerciales et pré-commerciales, en relation avec le fait qu'on diminuait le reboisement comme tel.

Et de façon graphique, le déboisement versus le reboisement, vous avez, en jaune ou plus brun, le reboisement, et en foncé le déboisement. Donc, vous avez d'ici l'année deux mille dix (2010), pour le territoire de l'Agence Chaudière, un déboisement important. Et c'est sûr qu'il faut que les gens regardent pour le faire de façon équilibrée parce que si c'est réparti sur l'ensemble du territoire, c'est quelque chose qui est acceptable, si on le fait sur une base de protéger les investissements que l'Agence de la forêt et le ministère des Ressources Naturelles ont mis de l'avant au cours des dernières années, c'est quelque chose qui est, tout de même, «regardable», il faut tout de même penser que c'est énorme comme quantité.

En conclusion -- je répondrai aux questions par la suite -- le déboisement agricole de quatre-vingt-dix-neuf deux mille deux (99-2002) a été de deux mille quatre-vingt-quatorze (2094) hectares, et bien sûr le déboisement imprévisible, s'il n'y a pas de décision qui se prend, autre que d'augmenter les surfaces d'épandage, c'est quarante-cinq mille (45 000) hectares qu'il faudrait ajouter.

Donc, le... ce qu'on veut passer comme message, de façon claire, c'est qu'on veut que le respect du choix du propriétaire, de sa production qu'il veut vraiment faire, soit reconnu. Il y a des propriétaires qui veulent vraiment continuer à développer la production forestière et d'autres qui veulent développer la production agricole, on n'a pas de problème là-dessus, en autant que chacun garde, comme on dit, son droit à son choix de production.

C'est sûr qu'il y a différentes solutions qui ont été apportées, sur le traitement du lisier, diminution du cheptel, mais je pense que, ensemble, il y a moyen de trouver des solutions pour diminuer le déboisement pour fins agricoles, et vraiment résoudre le problème à la source, qui est directement relié au lisier, sur sa concentration ou sur une façon de le redistribuer équitablement sur l'ensemble du territoire.

S'il y a des questions, on est ouvert. Si on ne peut pas y répondre aujourd'hui, on vous acheminera la réponse.

LA PRÉSIDENTE :

Le programme de mise en valeur des forêts privées, c'est un programme qui est prévu pour permettre d'avoir une production de matière ligneuse disponible plus au sud au Québec étant donné que les bois sont assez loin, là, des marchés. Est-ce que ces boisés, que vous aménagez, étaient, dans le fond, prévus pour des coupes... peut-être pas des coupes à blanc, là, mais des coupes éventuellement afin d'alimenter les usines de transformation du bois ou les papetières?

M. RAYMOND CIMON :

1660 C'est sûr que la première vue, tu... la mise en place de ce programme-là, c'était pour
mettre en valeur nos forêts privées parce que c'est... il faut comprendre qu'assez souvent, on a
le producteur agricole, qui est agricole et forestier, donc, sa partiellement forestière, c'était : «Ça
pousse comme ça vient, je le couperai, ça, c'est mon plan de retraite qui est là», des choses
comme ça que les gens faisaient, et on n'avait pas vraiment une valeur ajoutée à la forêt privée.
1665 Donc, avec cette mise en place de ce programme-là, ça permet au producteur d'être encouragé à
jardiner sa forêt, donc à y aller progressivement selon les différents travaux à faire, la récolte en
partie, mais c'est vraiment pour encourager à développer une forêt encore plus complète, dans le
sens plus valorisée, et en même temps plus rentable et efficace.

1670 C'est sûr que ça l'a un aspect pour fournir les entreprises industrielles, ça, on ne se le
cache pas, parce que, dans le fond, la capacité, si on prend de Chaudière-Appalaches, à
transformer, on s'alimente à tout près de soixante-dix pour cent (70 %) d'autres régions que de
Chaudière-Appalaches. Donc, si jamais ils ont des besoins, il faut être là pour prendre la relève.

1675 Mais il y a beaucoup de possibilités, on a un sol avec croissance accrue, même dans les
montagnes qu'on a ici, c'est pas mal plus rentable... la piastre investie en Chaudière est pas mal
plus rentable que investie dans d'autres régions, que je ne voudrais pas nommer pour ne pas que
je mange des bêtises, là, mais il reste que je l'ai déjà faite, la démonstration, au Ministère
là-dessus, là.

LA PRÉSIDENTE :

1680 Le travail -- je vous remercie pour cette réponse -- le travail que vous avez fait, parce qu'il
y a quand même énormément de données dans ce document, est-ce que c'est de l'information
que toutes les agences ont facilement de disponibles ou... vous nous avez dit qu'il y en avait
1685 dix-sept (17), là, est-ce que c'est... tout le monde peut facilement reproduire ça ou si ça vous a
demandé de la recherche supplémentaire?

M. RAYMOND CIMON :

1690 C'est sûr, ça demande de la recherche, c'est... mais c'est disponible, il s'agit de le
développer. Nous autres, Yves a travaillé beaucoup là-dessus, Yves Mercier et Yves Beaudoin,
ainsi que Andréanne. Mais c'est des données qui sont disponibles dans chacune des agences
qui peuvent faire... en collégialité, le ramasser par MRC, on peut même l'avoir par municipalité.
C'est vraiment... aujourd'hui, avec tout ce qui existe comme information, c'est facile de monter
1695 ça, là... bien, «facile», ça demande du temps, là, mais... et un peu de recherche, pour ne pas
dire beaucoup, je ne veux pas que Yves soit fâché après moi, là.

LA PRÉSIDENTE :

1700 Non, mais je... en tout cas, je considère que c'est un bon document informatif.

M. RAYMOND CIMON :

Oui, puis...

1705

LA PRÉSIDENTE :

Je voulais vous le mentionner.

1710

M. RAYMOND CIMON :

... il est... on en fait allusion dans le document, il y a des données qui ont été faites par le CRCD, qui ont été fournies dans un portrait forestier Chaudière-Appalaches, où on parle du côté économique des emplois... c'est déjà présent, ce document-là de référence, on l'a cité, d'ailleurs, en référence dans le document, et c'est un document de recherche qui nous a aidé à préparer notre mémoire, dans le fond, là.

1715

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais, ça va?

1720

Monsieur Beauchamp?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1725

Certains intervenants nous ont dit qu'on coupait... -- et vous, je pense, vous l'avez confirmé -- on coupait parfois des choses dans lesquelles on avait mis des... on avait investi de l'argent il y a quelques années seulement pour faire des plantations et qu'on les coupait maintenant, et ils nous disaient que l'effet pervers de ça, c'est que le ministère des Ressources naturelles cesserait ses programmes et ses investissements puisque ça ne vaut pas la peine d'avoir investi, puis tout ça, de voir que ç'a été coupé après.

1730

Quel est votre commentaire là-dessus?

1735

M. RAYMOND CIMON :

Je suis entièrement d'accord que d'investir de l'argent qui retourne aux ruisseaux, je n'ai pas trop de facilité à accepter cette approche-là. Ce qu'on a comme agence, c'est la protection des travaux, et à partir du... de cette année, il y a un comité, là, qui a été mis sur pied et on va adopter ça dans les prochaines semaines, c'est de protéger plus à long terme.

1740

Je n'ai rien contre le fait que ça retourne en agriculture, sauf que la facture, qui a été payée dans le temps pour être remise en valeur ajoutée au niveau de la forêt, devra être remboursée pour nous permettre de faire des travaux ailleurs où là, il y aura possibilité de les garder plus à long terme.

1745

Donc, ce qu'on veut mettre de l'avant, c'est que : «Oui, on va t'aider pour mettre en valeur ta forêt privée; par contre, si jamais, un jour, toi ou quelqu'un d'autre qui acquerra ta terre par la suite, voudra la remettre en agriculture, on n'a pas de problème là-dessus, tu nous rembourseras ce qu'on t'a donné, plus intérêts»

1750

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Un des derniers graphiques que vous nous avez montré, là, montre que c'est des diminutions de quarante mille (40 000) hectares qui sont envisagées, on voyait les... cette année, là, très élevée, avec des plantations en rouge, là, sur la diapo, là, très... allant en disparaissant.

1755

Le résultat total, c'est-tu la disparition, finalement, des... de la forêt sur le territoire proprement agricole?

1760

M. RAYMOND CIMON :

Non, ce n'est pas la... bien, «c'est-tu la disparition?», c'est... par secteur, peut-être un peu, là. Je sais qu'il y a des municipalités, des MRC qui ont adopté des réglementations pour maintenir un certain minimum de couvert forestier, d'autres qui sont en pourparlers pour l'adopter, ça, c'est en marche, mais ça, ça ne touche pas les agences officiellement, c'est plus au niveau municipal et MRC qui vont le faire.

1765

En ce qui nous concerne comme tel, on ne voit pas ça vraiment comme une disparition totale, parce que les municipalités qui siègent aussi au niveau de l'Agence, qui ont vu les données, tout ça, ils se sont aperçu qu'il y a certaines MRC qui doivent agir pour protéger un certain minimum. Il y aura discussions avec le Comité consultatif agricole, qui existe dans chaque MRC, pour s'entendre sur ce qu'est un minimum comme couvert forestier, on va sûrement participer aux discussions, mais c'est plutôt les MRC qui vont travailler sur cet aspect-là.

1770

1775

Nous autres, en ce qui nous concerne, on ne pense pas qu'il y ait disparition totale sur chaque MRC, là. Exemple... c'est sûr, quand on présente le quarante-cinq mille (45 000) hectares, c'est comme si la MRC de Lotbinière, du jour au lendemain, reviendrait complètement agricole, comme on dit, d'une barrière à l'autre. C'est un... bien, en tout cas, à mon sens, impossible parce qu'il y a des zones, tout de même... même si on dit que c'est une MRC bien agricole, qui ne sont pas trop trop propices à l'agriculture, il y a des milieux humides dans ces coins-là où ils sont obligés d'aller arracher les souches en plein hiver quand c'est gelé à moins trente (- 30°) pour venir à bout d'aller avec de l'équipement mécanique.

1780

1785

Donc, il y a des secteurs qui ne pourront pas... ça fait que je ne suis pas tellement craintif de ce côté-là. Par contre, il y a des secteurs importants qui vont être déboisés. C'est surtout... qu'il y ait un certain équilibre qui soit maintenu dans tout ça et qu'on n'empêche pas, si on veut, le reboisement de façon intégrale par MRC.

1790

Parce qu'il y a des approches qui disent qu'ils veulent interdire complètement le reboisement; moi, je considère que, oui, on peut peut-être l'interdire dans des secteurs plus agricoles, dynamiques, que, vraiment, il y a de la bonne agriculture, mais dans chaque MRC de Chaudière, il y a des secteurs qui sont montagneux, des secteurs impropres à l'agriculture.

1795

Donc, je n'ai pas vraiment peur de voir, là, de façon majeure une MRC complètement disparaître, la forêt, là, il va toujours en rester un peu, là, surtout que les MRC ont pris en main le développement du couvert forestier.

1800

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis?

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1805

Merci.

Justement, quelle allure ça prend un règlement au niveau d'une MRC pour protéger les boisés?

1810

C'est au niveau des superficies, à ce moment-là, où on mentionne que les superficies ne peuvent pas être déboisées pour fins agricoles ou...? J'ai un peu de difficulté à comprendre, justement, qu'est-ce qu'on fait avec ce genre de règlement.

1815

M. RAYMOND CIMON :

Ça prend différentes formes. Il y a des MRC qui y vont, en spécifiant les municipalités, de façon bien stricte qu'on ne veut plus qu'il y ait de reboisement dans ces municipalités-là, d'autres qui y vont sur le principe de dire : «Bien, on a les... déterminé dans notre schéma d'aménagement en tant que MRC des zones dynamiques en agriculture, dans ces zones-là, il n'y aura plus de reboisement comme tel».

1820

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1825

C'est plutôt le déboisement, moi, là, qui me...

M. RAYMOND CIMON :

Au niveau du déboisement, c'est le même principe. C'est le même principe, comme tel, ils y vont sur un pourcentage... c'est quasiment comme de la négociation, on... il y a des MRC qui vont y aller sur le principe de dire : «Bon. Bien, on est rendu à quarante pour cent (40 %) de couvert forestier, c'est le minimum, on ne veut pas aller en bas de ça. Si tu veux mettre en agriculture là, redonne-moi-z-en une autre section où est-ce que je peux reboiser».

1830

1835

C'est cette approche-là, là, qu'ils veulent développer, là.

LA PRÉSIDENTE :

1840 Alors, on vous remercie beaucoup. Notre temps est écoulé, donc on vous remercie beaucoup d'avoir partagé avec nous...

M. RAYMOND CIMON :

1845 Ça me fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

1850 ... votre... vos données, votre information, et de nous avoir donné votre point de vue sur la question de la production porcine au Québec.

Oui, monsieur Beauchamp?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1855 Juste une petite curiosité. Il y a pas mal de données sur la chasse dans votre document, il y a... je n'ai pas vu le mot «braconnage». Il y a-tu un petit peu de braconnage dans le coin?

M. RAYMOND CIMON :

1860 Sûrement. Sûrement. Mais on n'en parle pas, les données ne sont pas officielles!

LA PRÉSIDENTE :

1865 Alors, on va faire une pause de quinze (15) minutes, après quoi nous revenons avec l'Association des vétérinaires en industrie animale.

À plus tard.

(SUSPENSION ET REPRISE DE LA SÉANCE)

1870

LA PRÉSIDENTE :

1875 Alors, nous accueillons maintenant l'Association des vétérinaires en industrie animale, et son porte-parole, monsieur André Broes.

Bonsoir, monsieur Broes.

M. ANDRÉ BROES :

1880 Bonsoir, Madame la Présidente. Bonsoir, Messieurs les Commissaires.

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît, je demanderais le silence dans la salle.

1885

M. ANDRÉ BROES :

Donc, je vais vous présenter le mémoire de l'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec.

1890

C'est un travail collectif, mon... les collègues qui m'ont aidé ne sont malheureusement pas là ce soir, ce n'est pas par manque d'intérêt, c'est parce qu'ils sont retenus par un autre événement à Saint-Hyacinthe.

1895

Donc, brièvement, l'Association des vétérinaires en industrie animale est une association sans but lucratif qui a une vingtaine d'années d'existence, elle a été créée au début des années quatre-vingt (80), soit en mil neuf cent quatre-vingt (1980). Actuellement, elle compte une centaine de membres actifs; on a des membres, je dirais, associés, là, entre autres des étudiants vétérinaires. Parmi cette centaine de membres, on compte une quarantaine de praticiens porcins, et je ne m'inclus pas dans les quarante (40), je ne me considère pas comme un praticien; j'entends par praticien un vétérinaire qui va régulièrement dans les fermes. Il y a aussi, je ne l'ai pas noté, là, mais des praticiens de la volaille.

1900

Et pour ce qui est des vétérinaires qui ont, je dirais, un intérêt pour la production porcine, on compte également un certain nombre de vétérinaires qui travaillent dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, dans des laboratoires de diagnostic privés ou du MAPAQ, on a des gens de la faculté de médecine vétérinaire, des gens du CDPQ, comme moi.

1905

Parmi les objectifs de l'Association, il y en a un, je dirais, probablement le principal, qui est celui d'améliorer les conditions de vie et de santé des grandes populations animales, porcs et volaille.

1910

Et pour ce faire, c'est en améliorant, en augmentant les connaissances des médecins vétérinaires, donc par de la formation continue, de l'éducation continue. Et, donc, nous organisons plusieurs activités par année de formation continue, totalisant une vingtaine d'heures de formation continue.

1915

Et un autre élément important pour nous est d'améliorer la collaboration entre nous et les autres intervenants, les autres professionnels qui interviennent en élevage, comme les agronomes, les nutritionnistes, les ingénieurs, et cetera. De plus en plus, les problématiques qu'on a à traiter sont complexes et doivent être abordées de façon multidisciplinaire.

1920

Ma présentation, ce soir, va être essentiellement axée sur l'importance de la santé des troupeaux porcins en regard de la santé et du bien-être de la population, et de la santé de l'environnement, et ceci, là, en perspective du rôle des médecins vétérinaires.

1925

1930 Alors, schématiquement, ce qu'on peut dire, c'est que... par rapport aux maladies du porc, c'est qu'elles peuvent affecter de façon significative les performances des porcs et des... donc, des élevages; là, je parle en terme de nombre de porcs produits par truie par année, de gain quotidien moyen, conversion alimentaire, et cetera.

1935 Donc, par ce fait, les... ça influence directement le nombre d'élevages ou de porcs nécessaires pour produire une quantité donnée de viande et, donc, ç'a un impact direct sur les nuisances éventuelles, pour la population ou pour l'environnement, qui sont associés à la production.

1940 Un tableau, là, que vous retrouvez dans les... dans le mémoire qui reprend un certain nombre de paramètres techniques, comme le nombre de porcelets sevrés par truie, conversion alimentaire, la mortalité, le GMQ, et cetera. Et si vous regardez l'avant-dernière colonne à droite, vous voyez que c'est un tableau qui compare, en fait, les performances d'élevages assainis, donc, un niveau sanitaire élevé à des élevages, bon, un statut sanitaire conventionnel. Vous voyez que pour ces différents paramètres, on peut noter des augmentations de l'ordre de quinze (15 %) à trente pour cent (15 %), voire soixante-dix pour cent (70 %), là, dans le cas des coûts de médicaments. Donc, les performances de cochons en santé par rapport aux cochons moins en
1945 santé, je dirais, peuvent être très différentes.

1950 Certaines maladies du porc sont transmissibles à l'humain, et donc peuvent affecter la santé de la population. Ce sont des... ce qu'on appelle les zoonoses, là, qui peuvent être transmissibles à l'humain via la chaîne alimentaire ou par des contacts directs ou indirects. Également les maladies du porc nécessitent l'utilisation de médicaments, notamment d'antibiotiques, et ces médicaments peuvent poser des problèmes de santé publique, notamment par la présence éventuelle de résidus dans la viande ou par le phénomène d'antibiorésistance.

1955 Donc, on comprend que l'amélioration de la santé des troupeaux porcins contribue de façon significative à la santé, au bien-être de la population et à la santé de l'environnement.

1960 Donc, parmi les priorités des médecins vétérinaires qui travaillent en production porcine, on va trouver la prévention, le contrôle, par contrôle j'entends traitement, voir, pour certaines maladies, l'élimination, donc, de maladies infectieuses qui sont économiques importantes, qui ont un impact sur la santé publique, et également une utilisation responsable des médicaments.

1965 Ce qu'on peut dire par rapport à ça, c'est qu'au cours des dernières années, des progrès considérables ont été réalisés, aussi bien au niveau, bon, je dirais, de l'amélioration du contrôle et d'élimination d'un certain nombre de maladies, puis c'est illustré dans le mémoire. C'est... ça s'est traduit aussi par l'implantation d'un programme d'assurance qualité à la ferme, dans laquelle les médecins vétérinaires ont joué un rôle important; il y aura d'autres exemples éventuellement qu'on pourrait citer, que vous retrouverez dans... plus en détail dans le mémoire.

1970 Je pense que ce qui est important de souligner par rapport aux problématiques sanitaires, c'est qu'elles évoluent sans cesse. Le portrait sanitaire, là, ce n'est pas quelque chose de

statique, ça évolue, on voit apparaître régulièrement de nouveaux agents pathogènes et en ça, bon, l'espèce porcine n'échappe pas à la règle, là, il y a une maladie nouvelle, là, qui fait les gros titres des journaux depuis quelques semaines chez l'homme, puis chez le porc, on connaît un phénomène semblable.

1975

Autre chose aussi, c'est le changement d'expressions cliniques d'anciens pathogènes. Donc, il y a des pathogènes qui sont présents depuis longtemps, mais dont l'expression clinique va changer souvent parce que les modes de production vont changer et, donc, vont modifier la dynamique d'infection.

1980

Les vétérinaires sont prêts à relever les nouveaux défis, je dirais, qui vont se présenter à eux dans la mesure où ils seront en nombre suffisant, ils seront bien formés, ils auront accès à des laboratoires de diagnostic performants, ils disposeront de médicaments appropriés et ils seront supportés par une recherche appliquée adaptée à leurs besoins.

1985

Alors, si on prend le premier point, qui est celui de la relève.

En deux mille trois (2003), on tombe, donc, à environ quarante (40) praticiens, ou équivalent, je dirais, plein temps praticiens en médecine porcine, ce qui représente grosso modo un vétérinaire pour dix mille (10 000) truies et un vétérinaire pour quatre-vingt-cinq mille (85 000) porcs à l'engrais, en inventaire.

1990

Aussi, il y a un graphique qui vous présente l'évolution du nombre de praticiens, non pas spécialistes en médecine porcine, mais ça, ce n'est pas une... la spécialité n'est pas reconnue actuellement au Québec, mais disons de médecins vétérinaires spécialisés en médecine porcine, donc... puis là, je parle, l'activité consacrée aux porcs.

1995

Bon. On voit que c'est depuis la fin des années soixante (60) que les gens ont commencé vraiment à œuvrer de façon spécifique en médecine porcine, et c'est au cours des années quatre-vingt (80) qu'il y a eu une augmentation importante. Par contre, ce qu'on constate, c'est que depuis deux (2) ou trois (3) ans, il y a une espèce de plafonnement, là, il n'y a plus vraiment d'augmentation, dans le sens où ça fait deux (2) ou trois (3) ans qu'on n'a plus de finissants qui s'en vont en médecine porcine.

2000

Ça, c'est un graphique qui illustre le ratio vétérinaire par porc à l'engraissement, en inventaire, là, par mille (1000) porcs, en fait. Et, donc, on voit qu'au milieu des années quatre-vingt-cinq (85), on comptait à peu près un vétérinaire par cent vingt mille (120 000) porcs; là, on est rendu à peu près à un vétérinaire pour quatre-vingt-cinq mille (85 000) porcs. Et, bon, le schéma illustre que, effectivement, on a un problème, depuis quelques années, de relève, puisque le... la ligne stagne.

2005

2010

Les besoins en relève sont fonction de nombreux paramètres, donc il n'y a pas nécessairement de chiffre miracle par rapport à ça. Ce qui est clair, c'est qu'il est de plus en plus difficile de trouver de la relève en médecine porcine. Ce n'est pas... c'est un problème complexe

2015 qui n'est d'ailleurs pas exclusif à la médecine porcine, ni à la médecine vétérinaire, d'ailleurs, c'est quelque chose qui touche, d'une façon générale, la plupart des professions agricoles.

Et par rapport à ça, la Faculté de médecine vétérinaire, l'Ordre des médecins vétérinaires et le secteur porcin vont devoir travailler activement de concert pour développer des solutions
2020 originales afin d'assurer une adéquation entre les besoins vétérinaires praticiens et, donc, la relève.

Pour ce qui est de la formation, ce qu'on peut dire, c'est que les vétérinaires sont confrontés à des problématiques sanitaires qui sont de plus en plus complexes. Le... disons que
2025 les problèmes auxquels les vétérinaires sont confrontés dans le champ sont de plus en plus compliqués, complexes, et les attentes des producteurs sont de plus en plus élevés, je dirais, à juste titre, mais les attentes sont de plus en plus élevés.

Pour, je dirais, faire face à ça, les vétérinaires ont besoin d'une formation de plus en plus pointue, une formation qu'ils vont trouver lors de leurs études de premier cycle ou, éventuellement, lors de leurs études post-graduées, et lors aussi, là, de... à l'occasion de leur formation continue, là, l'éducation continue.

Ce qu'on peut dire, c'est que des améliorations à la formation de premier cycle ont été
2035 apportées récemment par des changements au niveau du curriculum. Par contre, je pense que la formation post-graduée pourrait probablement être bonifiée. Et la profession déplore un manque de professeurs en médecine porcine parce qu'actuellement, on a seulement un professeur et une demi-chargée de clinique; même s'il y a un poste qui vient de s'ouvrir, il n'y a, pour le moment, qu'un professeur et demi (1½) pour enseigner la médecine porcine à
2040 Saint-Hyacinthe.

Le diagnostic.

Les vétérinaires doivent de plus en plus appuyer leurs recommandations sur des examens de laboratoire pour toutes sortes de raisons, ils doivent donc pouvoir compter sur des laboratoires performants et aussi des laboratoires de proximité.

Malheureusement, le gouvernement, depuis quelques années, se désiste progressivement de sa mission de diagnostic pour faire davantage de l'épidémiosurveillance.
2050 Donc, la vocation des laboratoires est occupée de changer, certains laboratoires ont été fermés ou sont simplement devenus des points de services.

Et s'il y a eu un développement de laboratoires privés, il faut bien reconnaître que le secteur privé n'est pas nécessairement prêt à offrir tout le service dont le secteur porcin a besoin.
2055 En fait, ils vont investir dans les services qui vont leur apporter le plus par rapport à l'investissement qu'ils auront à y consacrer.

Au niveau de la recherche, bon, comme les maladies évoluent rapidement, les vétérinaires doivent, en permanence, adapter leurs connaissances à cette évolution pour y faire

2060 face, et pour ce, ils doivent compter sur une recherche appliquée qui répond, donc, aux besoins qu'ils rencontrent dans le champ.

2065 Ce qu'on peut dire par rapport à la santé animale, c'est qu'elle est probablement sous-financée, qu'elle répond, je dirais, de... même si elle est de grande qualité, mais elle répond de moins en moins aux besoins des praticiens, aux besoins du champ, elle est de plus en plus une recherche très pointue, très fondamentale, je dirais, au niveau moléculaire et qui laisse un peu de côté les... la vraie vie qu'on rencontre dans les élevages. Et un problème aussi, c'est que c'est une recherche qui n'est pas coordonnée, ni au niveau provincial, ni au niveau national.

2070 Par rapport aux médicaments.

2075 Donc, les médicaments sont des outils importants pour le contrôle des maladies porcines. À cet égard, les médecins vétérinaires doivent déplorer un manque de certains médicaments adaptés pour traiter efficacement des maladies importantes. À cause de ça, on peut dire que les animaux ne sont pas toujours traités comme ils pourraient l'être et, aussi, que les vétérinaires sont amenés à utiliser des médicaments de façon «extra-label».

2080 Par rapport à ça, il va falloir que le secteur pharmaceutique et le secteur porcin développent des nouvelles formes de partenariat pour rendre les médicaments accessibles, tout ça n'étant possible que dans la mesure où il y aura un renouveau législatif au niveau de Santé Canada qui contrôle l'homologation des médicaments vétérinaires.

2085 Bon. Une classe particulière de médicaments sont les antibiotiques, il y a de plus en plus de pression pour qu'on réduise l'utilisation des antibiotiques dans les élevages ou, en tout cas, qu'on les utilise d'une manière peut-être plus judicieuse.

2090 Par rapport à ça, on peut dire qu'on observe de grosses différences dans l'utilisation des antibiotiques, d'un élevage à l'autre, parfois d'un mode d'élevage à l'autre. Donc, il faudra, à l'avenir, privilégier davantage des modes d'élevage qui nécessitent moins d'utilisation d'antibiotiques. Il va falloir développer aussi des alternatives efficaces aux antibiotiques, donc il va y avoir un volet recherche et... recherche, développement et transfert technologique important.

2095 Il va falloir aussi que les vétérinaires disposent des informations nécessaires pour utiliser les antibiotiques de façon plus efficace. L'information dont ils disposent actuellement n'est pas toujours suffisante et, donc, là, il y aura... il y a un besoin de recherche, il y a un besoin de formation, il y a un besoin de support. Il y a eu des améliorations les derniers temps, comme par exemple le Service gFARAD, dont j'ai... je pense, l'occasion de parler, là, qui est un support important pour le médecin vétérinaire, mais définitivement, il y a des besoins plus larges que ça.

2100 Ça, c'était pour, ce que je dirais, le défi de... qui se pose à la profession vétérinaire.

Si on regarde le défi qui... ou certains défis qui se posent au secteur porcin... là, je vais être beaucoup plus schématique, ça a été développé davantage dans le mémoire qui vous a été

2105 remis, mais en tout cas. Schématiquement, on peut dire qu'il... un certain nombre de facteurs qui influencent, d'une part, la transmission des agents responsables des maladies porcines ou des zoonoses et différents facteurs aussi qui influencent l'expression clinique de ces agents pathogènes dans les élevages infectés.

2110 Et dans le mémoire, j'en... on en a cité quelques-uns, comme le microbisme, donc à savoir quels sont les agents présents dans tel élevage. Les mesures de bio-sécurité qui sont prises pour prévenir l'introduction de nouveaux agents pathogènes dans les élevages, la densité animale autour des élevages, le... ce qu'on appelle en anglais le «pig flow», donc, les mouvements d'animaux à l'intérieur d'un élevage ou entre les élevages, la taille des élevages.
2115 En tout cas, il y a d'autres facteurs, là, qu'on pourrait rajouter, qui, tous, interagissent et influencent la transmission des agents pathogènes et leur expression dans les élevages.

Par rapport à ça, ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'existe pas de modèle d'élevage ou de modèle de production idéal adapté à toutes les situations, il n'y a pas de modèle passe-partout et
2120 que le choix d'un modèle est quelque chose... d'un modèle de production est quelque chose de complexe qui doit tenir compte de multiples contraintes, contraintes sanitaires, mais il y en a d'autres aussi.

Par rapport à ça, ce qu'on peut dire, c'est que le contexte sanitaire au Québec... et ce
2125 n'est pas propre au Québec, disons que c'est quelque chose qu'on retrouve dans la plupart des pays où se... où il y a une production porcine, c'est qu'on distingue des régions avec une forte densité porcine où, lorsque la densité est vraiment forte, comme on le rencontre ici dans la Beauce ou dans la région de Saint-Hyacinthe, on fait face à des problèmes sanitaires endémiques récurrents de plus en plus difficiles de contrôler.

2130 Et, par contre, on connaît des régions à faible densité porcine où il y aurait... où il y a un potentiel important de développement d'une production assainie ou d'une production qui serait performante, qui ne reposerait pas sur une utilisation importante, là, de médicaments, notamment d'antibiotiques.

2135 Peut-être juste une mise en garde, dire que, avant d'adopter à grande échelle des modes d'élevage, il faut bien les évaluer parce qu'on peut avoir des surprises et... bon, le sevrage précoce, là, qui a été largement adopté au Québec depuis quelques années nous a réservé certaines de ces surprises, là, on a eu, effectivement, un certain nombre de résultats espérés,
2140 puis on a eu des dommages collatéraux qu'on n'avait pas prévus.

Et un des modes de production sur lequel je voudrais peut-être mettre un bémol ou, en tout cas, dire qu'il faudrait probablement l'évaluer davantage avant de penser éventuellement à l'utiliser à grande échelle, c'est l'élevage sur litière.

2145 Donc, pour conclure, je dirais que l'état de santé des troupeaux a une influence significative sur le bien-être, santé population et de l'environnement.

2150 Que les contraintes sanitaires évoluent constamment, que ce sont des contraintes
sanitaires propres, je dirais, aux porcs ou des maladies transmissibles éventuellement à l'humain
ou des problématiques sanitaires pour la santé publique.

2155 Que les vétérinaires contribuent, jusqu'à un certain point, aux changements et où doivent
s'y adapter, en tout cas, en permanence. Que, pour ce faire, ils doivent être... ils devront être en
nombre suffisant, bien formés, supportés par les laboratoires de diagnostic performants et une
recherche appliquée qui réponde aux besoins qu'ils rencontrent dans le champ.

2160 Que les modes d'élevage ont une influence significative sur la santé des troupeaux, qu'il
n'existe pas de mode d'élevage idéal adapté à toutes les situations et que le choix d'un modèle
d'élevage est quelque chose de complexe qui doit intégrer de multiples contraintes.

Je vous remercie de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

2165

Je vous remercie. La première question, c'est en rapport avec l'élevage sur litière.

Vous avez des réserves, vous nous dites qu'il serait nécessaire de faire des études un
peu plus poussées sur la question, est-ce que vous pourriez nous en dire un petit peu plus?

2170

M. ANDRÉ BROES :

2175 Oui. Bon. En fait, en priori, l'élevage sur litière va favoriser l'exposition des animaux à
leurs matières fécales et on sait que, dans les matières fécales, il y a un certain nombre d'agents
pathogènes, de microbes, de virus, de parasites qui peuvent rendre les porcs malades, ou qui
sont éventuellement transmissibles à l'homme; je pense notamment aux salmonelles. Et, donc, à
partir du moment où les animaux sont, je dirais, en permanence en contact, exposés à leurs
matières fécales, on peut suspecter qu'éventuellement, la pression d'infection soit plus
importante et qu'on ait des problèmes sanitaires reliés à ça.

2180

D'autre part... bon, on ne connaît pas très bien l'influence que ça peut avoir sur des
pathologies respiratoires, notamment, aussi.

2185 Et un autre élément qui mérite peut-être d'être considéré, c'est que des lots de litière, de
sciure de bois peuvent être contaminés par des germes, tels que les micro-bactéries, qui peuvent
causer, là, des lésions chez le porc, qu'on appelle des adénites, et donc qui vont... qui entraînent
des saisies d'organes, là, généralement de la tête, là, à l'abattoir.

LA PRÉSIDENTE :

2190

Il y a quand même des producteurs qui, à l'heure actuelle, produisent sur litière, est-ce
qu'on observe ce genre de problèmes-là?

2195 Je... on en a vu, là, pendant toute la consultation, il n'y en a pas des tonnes, là, on sait bien qu'au Québec, on produit à quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) sur... en tout cas, autour de ça, là, sur lisier, mais est-ce que, déjà, on détecte des problèmes dans les productions actuelles, là...

2200 **M. ANDRÉ BROES :**

Pour ce qui est, par exemple...

LA PRÉSIDENTE :

2205 ... sur litière?

M. ANDRÉ BROES :

2210 ... des problèmes d'infection par les micro-bactéries, oui, ça, c'est clair qu'on observe, dans le champ, des cas d'infection en micro-bactéries, là, sur des élevages sur litière.

2215 On... il y a des élevages sur litière qui fonctionnent très bien; on ne connaît pas très bien les raisons pour lesquelles telle litière va poser des problèmes. Il y a peut-être... il y a possiblement des problématiques de conservation de la litière, si la litière est conservée... n'est pas conservée à l'abri, par exemple, des oiseaux, il peut y avoir une contamination qui se... qui va se faire en cours d'entreposage, là, même si, probablement, la contamination peut déjà exister au moment de... parce que les micro-bactéries sont des germes ibicuis, là, qu'on va rencontrer dans l'environnement, dans la forêt, et cetera. Donc, le bois peut éventuellement être contaminé déjà au départ au moment de la récolte.

2220

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beauchamp, vous vouliez intervenir sur cette question?

2225 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui. Je voulais savoir si la pratique de la litière, semblant assez répandue en Europe, est-ce qu'on a des études en Europe qui font le point là-dessus?

2230 **M. ANDRÉ BROES :**

2235 Pas à ma connaissance. Je ne suis pas sûr, d'ailleurs, que l'élevage soit... sur litière soit aussi répandue que ça, est probablement plus répandue en Europe que chez nous, mais non, à ma connaissance, il existe très très peu de données, là. Je n'ai pas fait de recherche particulièrement par rapport à ça, mais, bon, j'ai eu l'occasion de solliciter des collègues en France ou en Belgique, là, qui s'intéressent un peu à la question de la litière et puis, aussi étonnant que ça puisse paraître, il y a... il semble y avoir très très peu de données disponibles,

d'informations disponibles quant à l'influence éventuellement, là, de l'élevage sur litière, sur la qualité sanitaire des animaux.

2240

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

2245

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Relativement à l'utilisation des antibiotiques.

2250

L'utilisation des antibiotiques comme facteur de croissance est très contestée par des segments de la population. On a rencontré un certain nombre d'éleveurs, puis souvent des éleveurs importants, qui nous ont dit : «Nous, on n'utilise plus les antibiotiques comme facteur de croissance dans nos élevages, sans avoir connu de baisse significative de la productivité».

2255

Alors, quelle est, à l'heure actuelle, l'opinion de votre organisation de vétérinaires, qui travaillent près de la production porcine, sur ce thème-là?

M. ANDRÉ BROES :

2260

Je dirais que notre association comme telle n'a pas nécessairement une opinion, chacun est libre de penser ce qu'il veut. Sauf qu'on est effectivement sensibilisé à cette problématique-là, à la question d'utilisation prudente des antibiotiques, l'utilisation des facteurs de croissance nous préoccupe depuis plusieurs années, nous avons eu l'occasion, lors de nos activités de formation continue, d'aborder à plusieurs reprises ce thème-là, on a eu l'occasion d'inviter des conférenciers danois, là, qui sont venus nous exposer la situation chez eux.

2265

2270

Je pense que ce qu'on peut dire, d'une façon générale, il y a une prise de conscience au niveau de nos membres et, effectivement, je pense qu'il y a une... il y a eu, au cours des dernières années, une réduction importante de l'utilisation des facteurs de croissance, en tous les cas, en fin d'engraissement. Ils en utilisent encore jusqu'à un certain point, mais on n'a pas de données, là, précises, en début d'engraissement, ils en utilisent également en post-sevrage.

2275

Je pense qu'il faut être prudent, quand on parle de facteur de croissance, c'est que... bon, ces antibiotiques favorisent la croissance, mais ils permettent aussi de prévenir un certain nombre de pathologies. Et si on regarde ce qui s'est passé, par exemple, en Suède ou au Danemark, qui sont les pays, là, qui ont le plus de recul, la Suède a arrêté en quatre-vingt-cinq (85), si je ne m'abuse, le Danemark a arrêté en deux (2) étapes, d'abord en engraissement, puis ensuite en post-sevrage, mais... donc, ça fait deux (2)... deux (2), trois (3) ou quatre (4) ans, là, qu'ils ont de recul par rapport à ça.

2280

En Suède, la première... les premières années, ils ont eu passablement de problèmes parce que je pense qu'ils n'étaient pas préparés du tout, ils n'avaient pas, finalement, d'alternatives, donc le... je dirais, que le sevrage a été assez brutal, puis il y a eu une

augmentation de la mortalité des animaux, une réduction significative des performances, et cetera, bon, qui se sont corrigés par la suite, mais...

2285

Au Danemark, en engraissement, il semble que dans la plupart des élevages... ils n'aient pas vu de différence avant ou après l'utilisation des facteurs de croissance. C'est... ça semble être une toute autre affaire en post-sevrage, où là, il y a, semble-t-il, une augmentation de la mortalité, une augmentation des problèmes de diarrhée, une réduction de la croissance, et cetera. Et on a constaté, parallèlement à ça, une augmentation très significative, là, de l'utilisation, finalement, des mêmes molécules, c'est-à-dire, bon, des tétracyclines, des macrolides, et cetera, qui étaient utilisées à faible dose comme facteur de croissance. Ils sont maintenant utilisés à des doses plus élevées, en doses curatives, en fait, pour contrôler des problèmes qui sont survenus suite à l'arrêt de l'utilisation comme facteur de croissance.

2290

2295

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Sur ce thème-là, est-ce que vous disposez de documentation? Est-ce qu'il y a des... sur l'expérience suédoise et danoise...

2300

M. ANDRÉ BROES :

Oui, il y a des... effectivement...

2305

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

... que vous pourriez nous transmettre?

M. ANDRÉ BROES :

2310

... de la littérature que je pourrais...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2315

Oui?

M. ANDRÉ BROES :

... je pourrais vous remettre.

2320

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Et toujours sur le même thème, à travers les déjections des porcs, on a entendu que l'utilisation d'antibiotiques pouvait provoquer des mutations de certains pathogènes qui, à travers les déjections, pouvaient se retrouver dans l'environnement. Mais quand les porcs utilisent... quand on injecte ou qu'on donne des antibiotiques aux porcs, est-ce qu'il y a un danger qu'une

2325

partie de ces antibiotiques se retrouvent dans les déjections, dans l'environnement et ait des impacts environnementaux, ou sur la santé, inquiétants?

2330 **M. ANDRÉ BROES :**

Effectivement, il y a certainement une partie des antibiotiques qui sont donnés... en particulier ceux qui sont administrés dans l'aliment, qui vont se retrouver dans les déjections des animaux.

2335

Qu'est-ce qu'ils vont devenir? Je pense qu'il y a... ce n'est pas quelque chose qui a préoccupé beaucoup jusqu'à présent le... Santé Canada ou, en tout cas, les organismes fédéraux qui sont chargés, là, de l'homologation des médicaments vétérinaires. Je crois que c'est une préoccupation, là, qui est apparue depuis un an ou deux (2), puis je pense que maintenant, effectivement, lors de l'évaluation de dossiers de nouveaux médicaments, il y a une évaluation spécifique sur l'impact environnemental, là.

2340

Mais c'est quelque chose d'assez nouveau, puis, bon, je n'ai pas fait de revue de littérature ou je... bon, je n'ai pas approfondi la question, mais j'essaie de m'enquérir un petit peu auprès de... évidemment, de Santé Canada sur le dossier, puis il y a très très peu, semble-t-il, d'informations, de données disponibles par rapport à ça.

2345

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Est-ce que vous pourriez nous communiquer des... un contact à Santé Canada qu'on pourrait...

2350

M. ANDRÉ BROES :

Oui, Santé Canada, ou je...

2355

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

... avec qui on pourrait communiquer sur ce thème?

2360

M. ANDRÉ BROES :

... me demande si ce n'est pas le ministère de l'Environnement, en fait, qui s'occupe spécifiquement de cette partie-là du dossier d'homologation, mais oui, je pourrais...

2365

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Vous pourriez...

2370 **M. ANDRÉ BROES :**

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2375

... communiquer avec nous là-dessus?

Merci.

2380

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis?

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2385

Merci.

2390

Vous semblez avoir une inquiétude assez importante en ce qui concerne la densité des élevages et vous le traduisez par le nombre de porcs par kilomètre carré. Est-ce que c'est vraiment le nombre de porcs par kilomètre carré ou si c'est le rapprochement des sites qui devrait nous inquiéter davantage?

M. ANDRÉ BROES :

2395

Je dirais que c'est les deux (2), c'est...

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2400

Les deux (2)?

M. ANDRÉ BROES :

2405

... les deux (2) variables dont il faut tenir compte, là, mais... bon, d'une façon générale, le nombre de porcs au kilomètre carré est un facteur important, oui.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2410

À ce moment-là, lorsque vous nous suggérez de... vous proposez plutôt d'avoir les élevages à l'extérieur des zones de grande concentration, étant donné que la concentration est plus faible, est-ce qu'on ne devrait pas tout de suite «normer» un petit brin cette chose-là pour éviter qu'on se retrouve avec des concentrations trop élevées?

M. ANDRÉ BROES :

2415

À ma connaissance, c'est quelque chose qui n'existe nulle part. Par contre, personnellement, je pense que ce serait une excellente idée d'envisager ce genre de chose.

2420 Et, bon, dans mes fonctions au Centre de développement du porc, on s'occupe plus
particulièrement du suivi d'élevage, de sélection, multiplication, donc des élevages qui produisent
les reproducteurs qui vont être utilisés par la suite par les éleveurs commerciaux et, donc, c'est
des élevages qui sont très préoccupés par leur statut sanitaire. Et, effectivement, pour eux, c'est
très «challengeant», je dirais, de voir, à un moment donné, venir s'établir, à trois cents (300)
mètres de chez eux, une pouponnière commerciale multi-sources, parce que ça va presque, à
coup sûr, se traduire par la contamination de leur élevage, là, par différents pathogènes, là.

2425 **LA PRÉSIDENTE :**

D'ailleurs, on a eu certains de ces producteurs qui sont venus nous dire qu'ils souhaitaient
une distance d'au moins trois (3) kilomètres, là, entre leur établissement et toute autre ferme.

2430 Ça va.

Monsieur Broes, on vous remercie beaucoup d'avoir participé...

2435 **M. ANDRÉ BROES :**

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2440 ... à cette consultation publique.

Alors, maintenant, j'inviterais le dernier intervenant de la soirée, c'est monsieur Guy
Debailleul de l'Université Laval.

2445 Alors, bonsoir, monsieur Debailleul.

M. GUY DEBAILLEUL :

2450 Bonsoir, Madame la Présidente, bonsoir, Messieurs les Commissaires.

J'ai un petit peu l'impression d'être le dernier obstacle qui vous sépare d'un congé que, je
le crois volontiers, est bien mérité et, par ailleurs, c'est un obstacle qui va être là pour vous
entretenir sur un domaine ou dans une matière relativement technique, par ailleurs.

2455 Il était prévu que je fasse, en fait, deux (2) interventions ce soir, l'autre devait porter sur
un approfondissement d'une intervention que j'avais déjà faite en début des audiences, qui portait
sur les questions de réglementations et de comparaison des réglementations, cette présentation
n'était pas suffisamment préparée pour que je la fasse ce soir. Elle fera, par contre, l'objet d'un...
2460 du dépôt d'un mémoire avant la mi-mai.

Donc, je vous entretiendrai ce soir de ce qu'on peut appeler l'évaluation économique de l'impact environnemental des productions agricoles, quel est l'état de la situation, et peut-on en faire des applications au Québec?

2465

Je préciserai tout d'abord que cette présentation s'appuie sur un rapport qui est actuellement provisoire et qui a été préparé en collaboration aussi avec plusieurs étudiants, soit de l'Université Laval, soit de l'IRNSO, et préparé sur la base d'un mandat qui m'avait été donné par le ministère de l'Environnement. Mais je précise en même temps que le contenu de ce rapport et le contenu de la présentation n'engagent en aucune manière la responsabilité du ministère de l'Environnement.

2470

Et j'attirerais aussi l'attention des membres de la Commission sur le fait que... sur le caractère provisoire de certaines des données puisque, même par rapport au mémoire qui vous a été remis, certaines données dans la présentation sont également... ont été également ajoutées.

2475

En guise d'introduction, on pourrait d'abord se poser la question de la pertinence du sujet, c'est-à-dire pourquoi vouloir associer une valeur économique, et en particulier, donc, une valeur monétaire, à des impacts environnementaux?

2480

On pourrait éventuellement s'en tenir à des études d'impacts, à l'utilisation d'une batterie ou de différentes batteries d'indicateurs.

Or, on constate en économie de l'environnement et... effectivement, comme c'est mon domaine sur le plan professionnel, là, j'observe, effectivement, qu'il y a une très forte tendance au développement de méthodes d'évaluation et à la production de données économiques dans ce sens. Alors, on peut penser que, d'une part, ces impacts peuvent avoir des conséquences économiques qu'on peut chercher à chiffrer, d'une part.

2485

La principale raison du développement de ces méthodes et de ces évaluations tient au fait qu'elles peuvent fournir des éléments d'aide à la décision, tant, d'ailleurs, pour les pouvoirs publics que pour les acteurs économiques d'une manière générale, c'est-à-dire lorsqu'il y a éventuellement une politique à mettre en œuvre, il peut être pertinent d'essayer de comparer ou d'essayer d'avoir une idée des avantages que cette politique peut apporter par rapport au coût qu'elles peuvent entraîner pour telle ou telle catégorie d'agents, mais en même temps... et je pense que ce sera ma... peut-être ma principale obsession dans cette présentation, il est nécessaire aussi de les manipuler avec la plus grande prudence.

2490

2495

Les points qui seront abordés, rapidement, au cours de cette présentation traitent d'abord des caractéristiques économiques des actifs environnementaux, de leurs spécificités, je me permettrais de faire un tour d'horizon le plus rapide possible des méthodes d'évaluation économique qui sont évaluées... qui sont utilisées, et aussi de la méthode... de dire quelques mots de la méthode de transfert des bénéfices, pour essayer de voir, effectivement, en fonction des impacts environnementaux qui sont associés à divers types, à l'agriculture intensive, déboucher sur quelques évaluations économiques qui ont été réalisées à travers un échantillon de la littérature que nous avons passé en revue, et tenter de transposer, avec toute la prudence

2500

2505

nécessaire, quelques-uns de ces chiffres, quelques-unes de ces données à des contextes ou un contexte québécois.

2510 Le fait qu'on ait recours à des méthodes relativement spécifiques en ce qui concerne
l'évaluation des impacts environnementaux tient à leurs caractéristiques économiques de ces
impacts, c'est-à-dire qu'en fait, ça tourne autour d'un terme qui est souvent utilisé en économie
d'environnement, qui est celui d'externalité, c'est-à-dire d'impacts, d'effets que des agents
2515 économiques peuvent produire sur d'autres agents économiques sans que ça passe par le
marché. Alors, l'autre... évidemment, le corollaire de cette situation, c'est effectivement que la
plupart des actifs environnementaux ne font pas l'objet d'échanges et ne passent pas, donc, par
le marché, on ne peut pas observer un certain nombre de comportements sur des marchés qui
seraient identifiés. Il faut donc, pour associer des valeurs économiques, recourir à des méthodes
non conventionnelles.

2520 Par ailleurs, ces actifs environnementaux présentent toute une série de caractéristiques
du point de vue, même, des valeurs à essayer de constater, ce peut être aussi bien des valeurs
d'usage, des valeurs dites d'usage que des valeurs de... ce qu'on avait appelé de non-usage, on
parlera de valeurs d'existence, on parlera de valeurs d'héritage ou de legs.

2525 Ces méthodes d'évaluation économique, on peut les regrouper très rapidement en deux
(2) catégories : des méthodes directes -- et il s'agit, en fait, pour l'essentiel de la méthode
d'évaluation contingente, qui est actuellement, en tout cas, depuis une quinzaine d'années
probablement une des méthodes d'évaluation économique la plus populaire -- et puis, donc, des
2530 méthodes... par opposition, des méthodes indirectes -- et je fais référence à la méthode des prix
hédonistes, c'était à la méthode des coûts de transport, à la méthode des dépenses d'évitement
-- et puis on peut signaler aussi qu'il y a d'autres méthodes qui sont utilisées, mais de manière
beaucoup moins fréquente, beaucoup plus rare que celles que je viens de mentionner.

2535 Quelques mots sur... si vous permettez, sur au moins trois (3) ou quatre (4) de ces
méthodes puisque les évaluations que je mentionnerai s'appuient sur l'une ou l'autre de ces
méthodes.

2540 La plus populaire, comme je le disais tout à l'heure, la méthode d'évaluation contingente
consiste dans son principe à faire révéler le consentement à payer ou le... le consentement à
payer ou le consentement à recevoir qui correspondrait à une variation de la qualité d'un actif
environnemental.

2545 C'est donc une méthode qui est simple dans son principe, mais, évidemment, beaucoup
plus complexe dans son... dans sa mise en œuvre puisque cela s'appuie sur un questionnaire
auprès d'un échantillon représentatif de la population concernée, questionnaire qui doit amener
chacun des répondants à révéler une valeur économique qu'il associe à une modification de la
qualité de l'environnement et cette modification doit être évidemment suffisamment spécifiée pour
que la personne qui est interrogée sache de quoi il est question et puisse apporter une réponse
2550 relativement raisonnable à la question de la valorisation.

2555 Cette méthode a été particulièrement popularisée à la suite, effectivement, des décisions de l'Agence environnementale, pour la protection de l'environnement des États-Unis, d'exiger de plus en plus des approches en terme d'analyse coût/bénéfice, c'est-à-dire avant même de prendre quelques mesures que ce soit, essayer de déterminer quels seraient les gains à réaliser associés à cette mesure et, en fait, on a beaucoup utilisé cette méthode d'évaluation contingente. Elle a d'ailleurs connu une certaine vogue à la suite d'une catastrophe environnementale marine, c'est-à-dire celle de L'Exxon Valdez, et qui a entraîné pour la... responsable, en fait, de cette catastrophe des montants à payer aussi... tellement énormes qu'ils ont eux-mêmes suscité des débats sur la pertinence de la... des méthodes qui avaient été utilisés.

2565 Alors, comme toutes les méthodes dans ce domaine, la méthode d'évaluation contingente présente un certain nombre de biais et de limites parce que, effectivement, la principale caractéristique, c'est d'amener un échantillon de personnes à raisonner sur la valeur que peut représenter un changement dans la qualité de l'environnement, donc de les mettre en situation... il s'agit de les mettre en situation, mais ils ne sont pas dans la situation d'un marché réel où on pourrait observer leurs comportements. C'est effectivement la principale limite. Et on s'aperçoit, effectivement, dans la multitude des études qui ont été réalisées qu'il y a des biais qui sont liés à la simple réalisation du questionnaire, à la... c'est-à-dire la façon dont le questionnaire est construit, à la personnalité de la personne qui pose les questions, à la façon dont on distribue l'information au fil des questionnaires, donc on... et ça, la littérature a été... est particulièrement riche sur ce domaine même si ça reste la méthode la plus employée.

2575 La méthode des prix hédonistes. Le principe est lié au fait que... qui est facile à saisir, que le prix de certains biens varie en fonction de caractéristiques dont certaines peuvent avoir une portée environnementale. L'approche hédoniste consiste simplement à constater un fait d'évidence, c'est que, par exemple, si j'achète une maison, le prix que je suis prêt à payer va dépendre d'une quantité de caractéristiques, évidemment, qui sont... parmi lesquelles... des caractéristiques intrinsèques, la qualité même de l'immeuble, la qualité de l'appartement, la superficie, et cetera, mais aussi d'autres considérations qui peuvent tenir, à la localisation de l'appartement ou de la maison, à son exposition, à son ensoleillement, aux caractéristiques de bruit dans le quartier où se situe la maison, et cetera, et cetera.

2585 Et que si... alors, si on passe du principe à la méthode, eh bien, si on relève un certain nombre de transactions portant sur des biens immobiliers, et, effectivement, les plus utilisés sont les transactions sur les maisons ou les appartements, que l'on associe... c'est-à-dire qu'on relève en même temps toute une série de caractéristiques sur lesquelles... que l'on peut mesurer et que l'on procède à un traitement statistique approprié, on peut en quelque sorte décomposer le prix du bien en question en fonction de ces différentes composantes et, donc, associer en quelque sorte un prix à chacune de ces composantes.

2595 La limite... parmi les limites, il faut mentionner le fait que, évidemment, puisqu'on observe, cette fois-ci, des prix sur un marché, il faut s'assurer que c'est un marché qui fonctionne correctement, c'est-à-dire du point de vue qui présente un minimum de transparence ou de concurrence. Parce que si ces conditions ne sont pas remplies, les valeurs peuvent être aussi biaisées.

2600 La méthode des coûts de transport repose sur le principe que les dépenses qui sont engagées pour fréquenter certains sites à intérêt environnemental constitue en quelque sorte une mesure indirecte de la valeur économique de ceci. Donc, la méthode qui découle de ce principe consiste à interroger un échantillon de personnes qui fréquentent leur site pour leur demander, effectivement, quelles ont été les dépenses qui ont été effectivement associées à la fréquentation de ce site, parmi lesquelles, évidemment, les dépenses de déplacement, c'est pour ça que... d'où le nom que porte cette méthode.

2605 Parmi les mythes que l'on peut mentionner aussi qui... il y en a plusieurs, mais je mentionne juste... j'en mentionne juste une, c'est qu'il est quelques fois difficile de s'assurer que la valeur que l'on mesure, c'est une valeur que l'on peut associer à un site spécifique, par différence par rapport à un site alternatif, ou bien à l'intérêt, que la personne qui répond, porte à la pratique, par exemple de la promenade ou du sport dans... en forêt ou, et cetera. Donc, savoir si on a une évaluation d'un service spécifique ou d'un service plus général.

2615 Alors, on pourra mentionner... on pourrait mentionner, comme je l'ai évoqué tout à l'heure, d'autres méthodes, la méthode des coûts évités, la méthode des coûts de remplacement. On a aussi des méthodes -- et on aura l'occasion de voir une illustration tout à l'heure -- des méthodes qui consistent à vouloir recalculer le PIB d'un pays ou le PIB associé à un secteur de la production en fonction des coûts réels ou des aménités positives réelles de... du secteur en question. En quelque sorte, ça consiste à produire une sorte de PIB corrigé.

2620 Ça s'inspire un peu des approches qui avaient été abordées dans le courant des années soixante-dix (70), par exemple, pour corriger le PIB d'un pays en fonction, par exemple, de la contribution réelle de personnes qui n'étaient pas sur le marché du travail, mais qui fournissaient des services à l'ensemble de la collectivité, ne serait-ce que les personnes qui sont en foyer, qui élèvent les enfants et qui fournissent des services à l'intérieur du ménage et qui ne sont naturellement pas répertoriées par les méthodes de la comptabilité nationale. Et on avait constaté que quelques fois, ça pouvait modifier dans des proportions tout à fait impressionnantes la véritable mesure du PIB. C'est un peu cette approche qui tend à être aussi utilisée en ce qui concerne le patrimoine naturel et l'environnement.

2630 Que vient faire la méthode de transfert de bénéfices par rapport à ces méthodes?

2635 En réalité, les méthodes que je viens d'évoquer sont relativement coûteuses en moyens, en moyens financiers, en temps aussi, et il s'est développé depuis une vingtaine d'années une tendance qui consiste en ceci : d'observer les résultats d'études qui ont été réalisées dans un certain nombre de contextes, de caractériser ces contextes et de voir si on ne peut pas transposer une partie au moins des résultats obtenus à un autre contexte, en faisant l'économie, en quelque sorte, des études directes.

2640 Il y a... il commence à y avoir une littérature abondante là-dessus, on peut penser que c'est une méthode de facilité, effectivement, il y a donc un certain nombre de précautions à prendre lorsque l'on essaie d'imaginer de transférer une valeur associée à un actif

environnemental dans un cadre... par exemple, dans le cadre d'une région des États-Unis de transférer au Canada, mais il commence à y avoir, depuis une vingtaine d'années, une littérature déjà développée sur les précautions à prendre, sur la validité des résultats obtenus.

2645

Donc, c'est aussi celle qui vient compléter l'ensemble des dispositifs, si vous voulez, concernant les moyens que l'on peut... auxquels on peut recourir pour associer des valeurs monétaires à des impacts environnementaux.

2650

Alors, ces impacts, dans le domaine de l'agriculture -- je suis en train de me rendre compte que le tableau est un petit peu dense, surtout à cette heure de la journée, il figure de toute façon en intégralité dans le mémoire -- il mentionne simplement qu'on le... qu'on peut décomposer l'ensemble des externalités environnementales de l'agriculture, notamment de l'agriculture intensive selon différents secteurs, c'est-à-dire selon que ça porte sur les... sur le sol, sur l'eau de surface, sur l'eau souterraine, sur l'air, sur le paysage, éventuellement sur le bien-être animal si on intègre cette considération parmi les dimensions environnementales, sur le patrimoine naturel, et cetera, et que l'on peut les envisager sous différents angles, c'est-à-dire selon qu'il s'agit de valeurs d'usage directes, ou indirectes, ou même des valeurs d'option, c'est-à-dire que pourrait être un actif environnemental dans le circuit économique dans vingt (20) ans si on n'avait pas fait le choix de l'utiliser autrement aujourd'hui, c'est une approche qui est assez aussi importante en terme de valeurs d'option, et puis les valeurs de non-usage.

2655

2660

Donc, si on était... si on voulait être exhaustif, il faudrait pouvoir être en mesure d'associer des valeurs à chacune de ces caractéristiques. Vous vous imaginez bien qu'on est loin du compte et que ça poserait, d'ailleurs, des problèmes méthodologiques importants parce que si, même, on associait des valeurs à chacun de ces éléments, on aurait le droit de les ajouter, est-ce que ces éléments seraient additifs? Qu'est-ce qu'on ferait avec la somme? Et cetera.

2665

2670

Ceci étant, on a quelques éléments... on a retenu parmi l'ensemble des résultats de méthodes d'évaluation économique quelques-unes qui sont... qui peuvent apparaître significatives, comme exemple, à la fois du point de vue des résultats ou de la portée, et j'en présenterais très rapidement, si vous le permettez, quelques-unes.

2675

Des études qui ont été portées sur la qualité de l'eau, il s'agissait, par exemple, pour la première, du consentement à payer pour conserver la qualité de l'eau par l'implantation de pratiques agroenvironnementales appropriées. Ça, ç'a été réalisé dans un bassin versant en Caroline du Nord de la Rivière «Catabia», et on arrive, comme ordre de grandeur, à cent trente-neuf cent quarante dollars (139 \$-140 \$), vous imaginez bien que la précision ici n'est pas de l'ordre du dollar, cent quarante dollars (140 \$) US par ménage. Voilà un ordre de grandeur qui est associé à... au consentement à payer pour conserver ou retrouver une certaine qualité de l'eau. Ce résultat fera... sera mentionné parmi les exemples de transfert dans le contexte québécois.

2680

2685

Deuxième exemple, l'estimation des avantages pour différents types de services que peuvent rendre les écosystèmes, c'est-à-dire le fait qu'ils peuvent contribuer à diluer les eaux

usées, à contrôler l'érosion, à l'habitat... comme habitat pour les poissons et la vie sauvage. Là aussi, il s'agit d'une évaluation contingente réalisée dans -- la plupart des études, que je vais mentionner, ont été réalisées, en fait, aux Etats-Unis -- donc, cette fois-ci, il s'agit du Colorado, donc là aussi, il y a un bassin versant, et cette évaluation contingente représentait deux cent cinquante dollars (250 \$) US par ménage. On est dans le même ordre de grandeur.

Troisième étude, l'estimation des avantages pour l'amélioration de la qualité de l'eau à la suite de la réduction de quarante pour cent (40 %) de la pollution entraînée par la présence de phosphore. Là aussi, il s'agit d'une évaluation contingente. Dans le cas de la Rivière Minnesota, dans l'État du Minnesota, c'est une étude intéressante, d'ailleurs, qui fait l'objet aussi du transfert du bénéfice un peu plus loin, et le chiffre qui a été avancé, qui a été obtenu, en fait, c'est celui de cent quarante dollars (140 \$) US par ménage et par an -- à chaque fois c'est par an -- on est toujours le même ordre de grandeur.

C'est relativement intéressant... -- je dois aussi signaler au passage que... comme vous avez pu l'observer, j'ai parlé de consentement à payer pour récupérer ou bénéficier d'une certaine qualité de l'eau dans un cours d'eau. En aucune façon je n'ai mentionné d'études qui portaient sur le consentement à payer pour éviter la pollution d'origine agricole. On ne pouvait pas concevoir une étude de ce type-là, ce qu'on cherche à vérifier, c'est quelle est la valeur économique qu'on peut associer à l'usage d'un bien. Alors, quand il s'agit de la qualité de l'eau, il est bien évident que cette qualité peut être dégradée par différentes sources et, en l'occurrence, c'est le cas ici, dans le cas de la troisième étude, tout ce qu'on peut dire, effectivement, c'est les ménages sont prêts à payer cet ordre de grandeur pour récupérer une qualité de l'eau.

Ensuite, on peut constater, effectivement, et on va vérifier sur le terrain, que les principales sources de pollution, en l'occurrence dans... au Minnesota, sont d'origine agricole. Donc, on peut penser, effectivement, que le secteur agricole a une contribution importante dans ce domaine, mais on ne peut pas, évidemment, en inférer qu'il s'agit simplement du coût de la pollution agricole, ça, c'est relativement important de le mentionner.

Autre type d'études, toujours reliées à l'agriculture, c'est le risque associé aux pesticides. Il y a une étude, toujours en évaluation contingente, qui a été réalisée en Ontario pour essayer d'associer une valeur à la diminution de l'utilisation des pesticides constatée sur une période de quatre-vingt-trois (83) à quatre-vingt-dix-huit (98). Donc... en fait, c'était la valeur qu'on associe à la diminution du risque liée à la diminution de l'utilisation des matières actives, des quantités utilisées. Là aussi, on obtenait une... un ordre de grandeur, pour le consentement à payer, de l'ordre de cent quatre-vingt-dix dollars (190 \$) US par ménage et par an. On pourra être frappé, d'ailleurs, par la relative proximité des données utilisées dans des contextes qui sont tout à fait différents.

J'ai évoqué tout à l'heure la méthode des prix hédonistes. Il y a eu quelques études qui ont été réalisées dans ce domaine, notamment au... dans le Maryland, une étude qui aille chercher à voir si le prix des maisons pourrait être fonction de la qualité de l'eau de la Baie de Chesapeake, et cette qualité de l'eau mesurée par la densité de coliformes fécaux. C'est une étude un peu spéciale de ce point de vue-là, mais on s'est quand même rendu compte qu'il y

avait une variation du prix des maisons en fonction de la teneur de coliformes fécaux par cent (100) millilitres d'eau, et on avait mesuré un ordre de grandeur puisque chaque fois qu'on... que cette teneur changeait de cent (100) coliformes fécaux par cent (100) millilitres, il y avait un changement, en moyenne, d'un virgule cinq pour cent (1,5 %) de la valeur de la maison.

L'étude peut-être la plus intéressante, parce qu'elle est plus proche peut-être de nos préoccupations, c'est la fameuse étude qui a été réalisée en Caroline du Nord par «Palm Cuist», et son équipe de l'Université de Caroline du Nord, et qui cherchait à relier, le cas échéant, la valeur des maisons à la présence de porcheries à... dans la proximité proche ou moins proche des habitations, et donc, évidemment, en fonction de la quantité de lisiers qui se trouvaient dans... à l'intérieur d'un rayon donné, et on a effectivement mesuré que cette présence, cette proximité de porcheries pouvait aller jusqu'à... à affecter le prix des maisons dans... jusqu'à un... dans une fourchette de dix pour cent (10 %). C'est une... et c'est une étude qui a fait référence... il n'y a pas eu beaucoup d'autres études réalisées dans ce domaine et, donc, elle constitue... continue à faire référence.

La... parmi les évaluations contingentes, je mentionnerais aussi une autre étude, et je dois dire que la présentation qui a été faite par l'Agence forestière tout à l'heure m'a remis ça en mémoire, il s'agit, en fait, là, de voir quelle est la valeur que les... que la population accorde à un certain nombre d'actifs environnementaux selon leur type d'utilisation.

Et cette étude réalisée par Turner et son équipe en... dans un contexte plus particulier puisqu'il s'agit du sud-est des États-Unis, en Georgie, a montré qu'une terre, une même terre, selon qu'elle était cultivée, donc utilisée à des fins agricoles, représentait une valeur de près de neuf cents dollars (900 \$) par hectare et par an et que, dans ces neuf cents dollars (900 \$), il y avait, en gros, douze pour cent (12 %) qui représentait des services non marchands. Évidemment, on comprendra qu'il s'agit d'une terre agricole, donc l'essentiel est représenté par la valeur de production.

Par contre, si ces terres étaient maintenues ou utili... ou sous forme de marécages, la valeur totale était aussi de huit cent... de l'ordre de huit cent quatre-vingt-dix dollars (890 \$), mais dans ces huit cent quatre-vingt-dix dollars (890 \$), il s'agissait pour cent pour cent (100 %) de services non marchands. Et qu'enfin, si ces mêmes terres étaient sous couvert forestier, on avait une valeur attribuée de six cent cinquante dollars (650 \$), dont trente et un dollars (31 \$) sous forme de services non marchands. On a une sorte de distribution de la valeur qu'on associe à un même actif selon l'usage qui en est fait.

Bien évidemment, il y a eu des... un certain nombre d'études qui ont porté sur la valeur même des paysages agricoles. C'est une approche qui est relativement... qui devient relativement populaire en Europe, parce qu'on estime, effectivement, que la conservation ou la... où certains paysages agricoles présentent un intérêt en terme d'existence, en terme de... aussi de valeur... ou d'utilité pour des activités comme l'agro-tourisme.

Ces approches ne sont pas encore très utilisées en Amérique du Nord et on a... bon, comme ordre de grandeur, je mentionnerais, par exemple, en Suède, une étude qui était sur la

2780 qualité du paysage en fonction de ses caractéristiques, par exemple du nombre de fermes que l'on peut trouver dans ce paysage, donc, en... et du type de découpage du paysage agricole, de la diversité des cultures qui existe, et on s'apercevait que cette valeur pouvait aller jusqu'à cent soixante... l'équivalent de cent soixante-dix dollars (170 \$) canadiens par hectare et par an, ce qui, dans le contexte suédois, a représenté une valeur supérieure à la valeur des terres elles-mêmes en terme de production, ce qui a pu être relativement surprenant.

2785 Dernière illustration, si vous permettez, j'ai fait allusion à l'ajustement de PNB.

Il y a des études qui ont été menées simultanément aux... plus exactement, d'abord en Grande Bretagne et ensuite en Autriche et aux États-Unis pour savoir... pour tenir compte de l'ensemble des aménités positives et négatives pour corriger, en quelque sorte, le PIB agricole de ces pays.

2790 Et si on s'intéresse au cas des États... du Royaume-Uni, par exemple, on s'apercevait que cette prise en compte, à la fois des avantages positifs et négatifs, se traduisait plus par un bilan négatif, ça consistait à faire diminuer cette... la valeur ajoutée du secteur agricole d'un montant de trois... de près de quatre milliards de dollars (4 MM \$) US. Dans le cas britannique, 2795 c'est d'autant plus surprenant que ça représenterait, en terme d'ordre de grandeur, de vingt (20 %) à trente pour cent (30 %) de la valeur ajoutée du secteur, ce qui est relativement important.

2800 Dans le cas de l'Allemagne, la même étude a été réalisée et on arrive à un chiffre de deux milliards de dollars (2 MM \$) US. Cette fois-ci, on est plutôt dans l'ordre de dix pour cent (10 %) de la valeur ajoutée du secteur.

2805 Dans le cas des États-Unis, évidemment, le montant total de la dépréciation est beaucoup plus important, il s'agit de trente-cinq milliards de dollars (35 \$) US, mais ça représente un pourcentage inférieur à dix pour cent (10 %) de la valeur ajoutée du secteur agricole.

2810 Ceci nous mène à un tableau qu'on présente avec beaucoup de précaution, si vous voulez. On a transféré... on a essayé de transférer quelques-unes de ces valeurs dans des contextes particuliers au Québec, en particulier en utilisant... en fait, en s'appuyant sur deux (2) bassins versants donnés, c'est-à-dire celui de Chaudière-Appalaches... enfin, deux (2) régions plutôt de production donnée, celui de Chaudière-Appalaches et celui de Montérégie, en tenant compte, dans le processus de transfert des bénéfices, d'un certain nombre de transformations à réaliser, évidemment qui portent sur l'importance des populations, sur, évidemment, les traitements à donner sur le plan économique en terme de parité de pouvoir d'achat, et cetera, de 2815 prise en compte de l'inflation quand il s'agit d'études qui peuvent dater de quelques années.

2820 Et on obtiendrait, en ce qui concerne l'étude réalisée au Minnesota, un ordre de grandeur pour le consentement à payer pour une amélioration de la qualité de l'eau, si on situait dans la région de Chaudière-Appalaches, de vingt-sept millions de dollars (27 M \$), et dans la région de la Montérégie, de quatre-vingt-sept millions de dollars (87 M \$).

2825 En ce qui concerne la conservation de la qualité de l'eau par l'adoption d'un programme de... agroenvironnemental de... donc, l'adoption des meilleures pratiques agricoles, on aurait, là aussi, des ordres de grandeur, pour les deux (2) régions, de l'ordre de vingt-neuf millions (29 M \$) en Chaudière-Appalaches et de quatre-vingt-douze millions (92 M \$) en Montérégie. Les chiffres ont été calculés aussi pour l'ensemble du Québec, mais j'aurais tendance à considérer que c'est simplement pour mémoire, que ça ne présente pas forcément une signification économique importante.

2830 Dernier point aussi peut-être en terme d'évaluation au niveau du Québec, on s'est amusé à calculer aussi dans la même veine une valeur en terme de coût de... en quelque sorte de dépenses d'évitement, en quelque sorte, des impacts environnementaux. Par exemple celles qui consistent à consommer de l'eau en bouteille ou à faire installer un système de traitement à domicile, eh bien, évidemment, dans les deux (2) cas, c'est plutôt une fourchette que l'on utilise, 2835 mais si on l'applique à la région de Chaudière-Appalaches, on trouve un chiffre de vingt-cinq millions de dollars (25 M \$) comme limite inférieure, jusqu'à quatre-vingt-cinq millions (85 M \$), et de la Montérégie, quatre-vingt-un (81 M \$) à deux cent soixante-dix millions (270 M \$).

2840 Là encore, on peut être frappé par le fait que, en utilisant des méthodes qui sont relativement assez éloignées les unes des autres, on obtient des ordres de grandeur -- je dis bien des ordres de grandeur -- relativement proches.

2845 Alors, après ces chiffres -- et je vais terminer là-dessus -- je... j'ai un certain nombre d'interprétations qui sont surtout des conseils de prudence dans l'utilisation de ces données.

2850 La précision des valeurs, notamment lorsque l'on procède au transfert... à la méthode de transfert de bénéfices. Évidemment la précision des données ne peut jamais être plus grande à l'arrivée qu'elle n'est au départ, elle dépend forcément de la qualité des chiffres au départ, on peut avoir, en gros, un ordre de grandeur de trente pour cent (30 %) après transfert. Le rapport lui-même fournit un peu plus de détail sur la méthode que l'on a utilisée pour opérer le transfert, et souvent, dans la littérature, on va conseiller d'utiliser plutôt les... lorsqu'on a des fourchettes, d'utiliser les bornes inférieures.

2855 Il y a des raisons de penser qu'il y a des risques de sous-estimation des chiffres parce qu'on utilise, en fait, souvent un certain... un seul service, ou on cherche à évaluer un seul bien, alors qu'en fait, ces biens ont des caractéristiques multiples. On s'est tenu, par exemple, à une délimitation régionale, mais si on améliore, par exemple, la qualité de l'eau du bassin de la Chaudière, on peut penser qu'il n'y a pas seulement que les habitants de la région ou du bassin qui peuvent en bénéficier, mais éventuellement aussi, pourquoi pas, les gens de la région de 2860 Québec, donc, eux ne sont pas pris en compte dans un tel calcul.

2865 Il y a aussi des risques de surestimation. Bon, par exemple, il y a un risque de surestimation qu'il faut, à priori, écarter si... c'est-à-dire qui consisterait à dire que cette valeur est directement associée à l'impact de la production agricole, dans la mesure où il s'agit bien d'une mesure de l'amélioration de la qualité de l'eau et à la dégradation de la qualité de l'eau... plusieurs activités y contribuent. Et puis dans la littérature, dans ce domaine aussi, on observe

qu'il y a toujours un écart entre le comportement prédit et le comportement observé, autrement dit les personnes qui sont interrogées peuvent avoir tendance à répondre des chiffres plus élevés que ce qu'ils payeraient effectivement s'ils étaient placés en condition. Il y a eu des expériences en économie expérimentale qui ont vérifié ceci.

Bon. D'autre part, je l'ai déjà dit, il faut éviter de vouloir abréger trop facilement les différents résultats qui ressortent, qui sont... qui peuvent être observés, mais globalement, on pourra constater peut-être quelque chose qui apparaît peut-être trivial, c'est que les externalités négatives ont tendance à augmenter avec l'intensification agricole et les externalités négatives à se réduire.

Et en guise de conclusion, je dirais que les valeurs économiques qui sont proposées restent des indicateurs pour la prise de décisions, qui doivent donc être prises en considération lorsqu'on cherche à dresser un bilan de la contribution d'une activité à la société, c'est-à-dire qu'on peut, d'un côté, mesurer sa contribution économique directe, mais aussi les autres aspects.

La méthode de transfert des bénéfices a ceci de commode, qu'on peut aller chercher des chiffres qui ont été produits ailleurs sans avoir à poursuivre des... à réaliser des études de... souvent coûteuses, mais, en définitive, il peut être souhaitable aussi, dans certains cas, de pouvoir réaliser des enquêtes directes.

Je vous remercie de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, monsieur Debailleul.

Notre temps est écoulé, mais monsieur Dumais m'avait signalé qu'il avait une question à vous poser.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci, Madame la Présidente.

Au-delà de toutes les discussions qu'on pourrait avoir à propos de la méthodologie pour tenter de donner une valeur économique à la perte d'un bien environnemental ou qu'on... ce qu'on serait prêt à payer pour avoir une amélioration d'un actif environnemental, qui est le principal du travail que vous nous présentez, là, au-delà de toutes les discussions qu'on pourrait avoir à ce propos-là, j'aimerais revenir à quelque chose qui revient très souvent et avec lequel j'ai un peu de misère dans tout ce débat-là, qui est la chose suivante.

Bon, vous avez bien mentionné que évaluer la valeur d'un actif environnemental, c'est une autre chose... c'est une chose, attribuer, par exemple, une perte de valeur d'un actif à l'agriculture, c'est une autre chose, il faut faire le lien entre la perte ou le gain de valeur environnementale et l'activité agricole. Mais là, quand on parle d'activité agricole, la plupart du

temps, et vous l'avez fait beaucoup dans votre document et dans vos présentations, on parle toujours de l'impact de l'agriculture intensive et, au fond, l'intensité de l'agriculture, on s'entend bien, ça se réfère, si on parle par exemple de production végétale, combien... si on a à produire cent (100) tonnes de blé, si on les produit sur dix (10) hectares, avec une productivité de dix (10) tonnes à l'hectare, c'est plus intensif que si on les produit sur vingt (20) hectares, auquel cas on va avoir une productivité de cinq (5) tonnes à l'hectare.

Alors, donc, on dit toujours : «Il faut mesurer l'impact de l'agriculture intensive, entendue dans ce sens-là».

Mais dans la réalité, la plupart du temps, la première chose à laquelle on a à faire face, ce n'est pas seulement le fait que l'agriculture soit intensive, mais c'est le fait qu'il y a plus de production agricole, indépendamment qu'elle soit plus intensive ou plus extensive. Et il est extrêmement intéressant de voir que dans le chapitre sur l'agriculture, du Sommet de la terre à Rio, les premiers paragraphes du chapitre de l'agriculture disent : «À l'échelle de la planète, la population augmente et on va devoir doubler la production de nos cultures, mais pour des raisons environnementales, il faudra le faire sur les terres qu'on utilise présentement en agriculture et non pas en mettant en production de nouvelles terres parce que si on le fait, on va mettre en production des terres plus fragiles, on va couper encore plus de forêt qu'on en coupe, on va utiliser des milieux humides qu'on voudrait protéger, on va faire disparaître des réserves fauniques».

Donc, il est intéressant de voir que ce congrès mondial d'environnementaliste disait : «Pour des raisons environnementales, il faut intensifier l'agriculture parce qu'il va falloir produire plus, mais il ne faudrait pas utiliser plus de terre».

Alors, donc, quand on veut étudier l'impact de la production porcine, par exemple, et qu'on dit toujours : «On va étudier l'impact de l'agriculture plus intensive», moi, je dis, la première chose... est-ce que la première chose qu'il ne faut pas faire, c'est étudier l'impact du fait que, par exemple, aujourd'hui, on produit sept millions (7 M) de porcs alors qu'on en produisait cinq millions (5 M) il y a un certain temps?

Alors, c'est une augmentation de la production qui a un impact indépendamment qu'elle soit faite, cette production, sur une base intensive ou extensive.

Alors, donc, que pensez-vous de cette idée, qu'il y a un inconfort de toujours partir l'étude en disant : «Étudions l'impact de l'agriculture intensive»? Est-ce qu'il ne faudrait pas dire : «Étudions d'abord l'impact de plus de productivités... de plus de productions agricoles», et ensuite on considérera également, «est-ce que l'impact environnemental de plus de productions agricoles va être plus grand si elle est plus intensive ou plus grand si elle est plus extensive?».

Que pensez-vous de cette problématique?

M. GUY DEBAILLEUL :

Je pense que je n'aurais pas trop de difficulté à vous rejoindre dans la mesure où on fait les deux (2), effectivement. C'est-à-dire que, effectivement, il y aura un coût environnemental à assurer la production agricole nécessaire pour nourrir l'accroissement de la population.

2960

Et, d'ailleurs, on peut, éventuellement, carrément s'affoler de ce que ça pourrait représenter à l'échelle de vingt (20) ou trente (30) ans, en particulier si cette production agri... à cette production agricole que l'on connaît actuellement est associé aussi à un mode de consommation que l'on connaît aussi et qui est relativement exigeant en énergie, en calories végétales, en calories animales, et cetera. Mais en même temps, c'est-à-dire qu'effectivement, un porc de plus va apporter une charge supplémentaire à l'ensemble du... de notre écosystème.

2965

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2970

Et deux millions (2 M), encore plus.

M. GUY DEBAILLEUL :

2975

Plus. Mais en même temps, on peut se dire que ce même porc n'apportera pas forcément la même charge supplémentaire, selon qu'il est produit à Saint-Hyacinthe ou dans le bas du fleuve, par exemple. C'est-à-dire qu'il peut y avoir des contextes... il peut y avoir... on peut imaginer, même de manière purement virtuelle, une redistribution de l'ensemble du potentiel de porcs que l'on produit actuellement, qui aurait globalement un impact environnemental moins élevé que celui qu'on observe actuellement.

2980

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Voilà...

2985

M. GUY DEBAILLEUL :

C'est...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2990

Voilà, monsieur...

M. GUY DEBAILLEUL :

2995

C'est un débat, d'ailleurs, qui est... qui amène, même, beaucoup de gens à se départager. J'ai été frappé de voir récemment un article dans Le Devoir sur l'opportunité éventuellement de créer ou de confiner la production porcine en zone industrielle. Ce n'est pas un débat tout à fait nouveau, dans des contextes géographiques différents, il existe, en Europe, on l'évoque, aux pays bas en particulier, et, effectivement, on pourrait dire : «Peut-être qu'on pourrait réduire par des méthodes appropriées, par un traitement intégral l'impact

3000

environnemental». Peut-être qu'on pourrait le réduire à ce moment-là, parce que, en ce qui me concerne, je ne suis pas sûr que ça relève du développement durable.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

3005

Voilà. Exactement, vous avez mentionné : «Une fois qu'on a mesuré l'impact de produire deux millions (2 M) de porcs de plus, il faudra ensuite débattre : est-ce que ce deux millions (2 M) de porcs de plus, il va avoir un impact où qu'ils soient produits? Est-ce qu'il va en avoir moins d'impacts négatifs s'ils sont produits à Saint-Hyacinthe que s'ils sont produits dans la région du Bas-Saint-Laurent, où il n'y a pas une grande densité?».

3010

Mais il était intéressant, dans notre tournée, d'entendre la porte-parole du Comité des citoyens de la région du Témiscouata, près de la barrière des États-Unis, où il n'y a aucun porc, nous décrire pourquoi, d'après elle, il ne devrait jamais y avoir aucun porc là-bas. Parce qu'elle disait : «On est près d'un lac qui est parfaitement limpide à l'heure actuelle, on a des cours d'eau tout à fait purs, on a une terre extrêmement sablonneuse chez nous, on a des pentes qui dépassent souvent le dix-neuf degrés (19°). Avez-vous pensé à amener de la production porcine ici, que c'est un geste environnementalement intéressant?», et elle, sa réponse, c'était : «Non, ce n'est pas intéressant environnementalement d'amener des porcs ici».

3015

3020

Alors, donc, si...

M. GUY DEBAILLEUL :

Mais... bien, on observe en quelque sorte qu'il y a proportionnellement plus de résistance de passer de zéro (0) porc à cinq (5) porcs par hectare, en terme de densité, que de cinquante-cinq (55) à soixante (60), par exemple, et... alors que le... j'ai tendance à penser que le coût environnemental n'est pas le même dans les deux (2) cas.

3025

3030

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Oui. Mais où il est plus petit, c'est ça qui n'est pas évident.

M. GUY DEBAILLEUL :

3035

Si vous mentionnez, effectivement, des caractéristiques de l'écosystème tout à fait spécifiques, c'est-à-dire, effectivement, il y a des régions qui n'ont pas de porcs et qui, peut-être, auraient... dans lesquels il y aurait un danger à en développer parce qu'elles sont trop fragiles, mais je ne suis pas sûr que c'est la seule raison qui explique la configuration actuelle de l'élevage porcin au Québec. On peut penser qu'il y a des considérations de type économique d'agglomération qui ont été plus fortes, pour expliquer pourquoi on a tendance à continuer à concentrer les élevages dans les... dans des régions qui... dans lesquelles il y en a déjà.

3040

Et ça, on revient du coup à la notion d'agriculture intensive.

3045

LA PRÉSIDENTE :

Bref, ce n'est pas facile d'évaluer les coûts environnementaux liés à la production porcine.

3050

M. GUY DEBAILLEUL :

Je pense que non, ce n'est pas facile, mais il ne faut probablement pas se décourager.

3055

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, monsieur Debailleul, d'avoir partagé avec nous le fruit de cette recherche de littérature.

3060

M. GUY DEBAILLEUL :

Merci, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE :

3065

Alors, donc, la séance de ce soir à Sainte-Marie met fin à plusieurs mois de consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec; en fait, c'est six (6) mois. Beaucoup de travail a été fait, mais ce n'est pas terminé pour nous, puis pour... peut-être pour certains d'entre vous.

3070

Nous avons tenu, depuis le vingt-deux (22) octobre deux mille deux (2002), soixante-dix (70) séances dans le cadre de la première partie, et soixante-deux (62) séances dans le cadre de la deuxième partie. Au fil de toutes ces séances, nous avons eu une assistance de neuf mille cent (9100) personnes. Bien sûr, certains se sont présentés plusieurs fois, mais c'est quand même une assistance de neuf cent (9100) personnes.

3075

Les séances thématiques et les séances de la première tournée régionale ont permis à la Commission et au public de s'informer sur les différentes facettes de la production porcine et sur ses impacts. De façon plus particulière, cette première partie a aussi été l'occasion de tracer un portrait de la production porcine pour chacune des régions visitées, et Dieu sait que ce n'est pas la même chose d'une région à l'autre.

3080

La deuxième partie de la consultation publique a été une tribune ouverte pour tous ceux qui désiraient s'exprimer sur le sujet de... et faire leurs commentaires ou leurs recommandations à la Commission. Nous avons entendu trois cent quatre (304) participants au cours de cette deuxième tournée, donc, nous avons lu trois cent quatre (304) mémoires, et... en fait, trois cent quatre (304) présentations, disons, comme me dit mon collègue parce que, parfois, vous étiez plus d'un à la table. Des citoyens, des producteurs, des groupes, des municipalités sont ainsi venus exprimer devant nous leurs points de vue sur les conditions et les modes actuels suivant

3085

3090 lesquels se fait la production porcine, ainsi que leurs attentes et leurs recommandations pour le futur.

D'autres ont plutôt choisi de déposer un mémoire sans le présenter en audience. Eh oui, nous avons reçu à ce jour près d'une trentaine de mémoires, et je précise, d'ailleurs, à ceux qui 3095 pourraient être intéressés, que vous pouvez encore faire connaître votre opinion à la Commission puisqu'on vous donne jusqu'au quinze (15) mai prochain pour déposer des mémoires.

Au terme, donc, de ce processus de consultation publique, le constat le plus évident demeure, sans doute, le fossé qui existe entre le monde agricole et les citoyens. Parce qu'il ne 3100 faut pas se le cacher, il y en a un; certains vont dire qu'il est petit, d'autres large, mais, en tout cas, il y en a un.

Maintenant, la Commission entreprend la rédaction de son rapport, qui doit être remis au Ministre le quinze (15) septembre prochain, et dans lequel elle devra rendre compte de vos 3105 préoccupations et préciser des avenues susceptibles d'assurer un développement durable et harmonieux de la production porcine au Québec. Ainsi, elle aura, entre autres, à proposer des modèles aptes à favoriser la cohabitation harmonieuse des activités en considérant les conditions propices au développement de la production porcine dans le respect de l'environnement.

J'aimerais profiter de ce dernier moment pour remercier, en mon nom et au nom de mes 3110 collègues commissaires, toutes les personnes qui ont participé aux différentes séances tenues dans les dix-huit (18) municipalités que nous avons visitées au cours de cette consultation publique, à trois (3) reprises, je dirais, pratiquement, en tout cas certaines d'entre elles. Un merci particulier à toutes celles qui sont venues devant nous et qui ont contribué activement par leur 3115 questionnement, ou en partageant avec nous leurs connaissances, ou en exprimant leur point de vue à l'analyse du dossier.

En mon nom et au nom de mes collègues, je vous souhaite une bonne fin de soirée et de Joyeuses Pâques et un beau petit cochon en chocolat.

3120 Alors, bonsoir. Merci.

(APPLAUDISSEMENTS)

3125 **(FIN DE LA SÉANCE)**

Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office 3130 que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle en cette séance prise au moyen de la sténotypie, le tout conforme à la loi.

Michel Olivier, s.o.